



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/540/Add.3
6 juin 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session
Point 122 de l'ordre du jour

FINANCEMENT DE LA FORCE DE PROTECTION DES NATIONS UNIES

Financement de la Force de protection des Nations Unies,
de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement
de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement
préventif des Nations Unies et du quartier général de
Forces de paix des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général

Additif

RÉSUMÉ

Conformément aux résolutions 981 (1995), 982 (1995) et 983 (1995) adoptées par le Conseil de sécurité le 31 mars 1995, on trouvera dans le présent rapport le budget de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU), de l'Opération pour le rétablissement de la confiance en Croatie (ONURC), de la Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU) et du quartier général des Forces de paix des Nations Unies (FPNU) pour la période de six mois allant du 1er juillet au 31 décembre 1995.

Il convient de noter que, conformément à la résolution 982 (1995) du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a présenté, dans un rapport daté du 30 mai 1995 (S/1995/444), l'évolution de la situation sur le terrain et les divers facteurs ayant une incidence sur le mandat de la FORPRONU. Le Secrétaire général a aussi soumis au Conseil quatre options. Au cas où le Conseil prendrait une décision qui aurait une incidence sur les présentes prévisions budgétaires, des propositions révisées seraient présentées à l'Assemblée générale.

Les prévisions de dépenses ont été établies pour un effectif total maximum de 748 observateurs militaires, 36 262 membres de continents, 940 contrôleurs de la police civile, 822 membres du personnel civil international, 3 214 agents locaux, 149 Volontaires des Nations Unies et 1 500 agents contractuels internationaux.

Le montant brut des dépenses renouvelables est estimé à 133 075 100 dollars par mois (montant net : 131 212 000 dollars), ce qui est légèrement inférieur au montant brut mensuel des engagements de dépenses autorisés par l'Assemblée générale dans sa résolution 49/228 du 23 décembre 1994 pour la période allant du 1er avril au 30 juin 1995 (134 754 700 dollars, soit un montant net de 133 702 200 dollars). Le budget prévoit aussi des dépenses non renouvelables d'un montant total de 64 502 700 dollars.

L'effectif moyen total des contingents a été ramené de 39 025 à 36 099 hommes mais ceux du personnel civil et des Volontaires des Nations Unies devraient s'accroître de 186 et 89 nouveaux membres, respectivement, au cours de la période de six mois considérée, d'où une augmentation des dépenses relatives au personnel civil. Le coût mensuel des opérations aériennes accuse aussi une augmentation de près de 600 000 dollars, qui s'explique par l'augmentation des besoins en hélicoptères et de la couverture des risques de guerre.

Les dépenses non renouvelables comprennent les achats de matériel supplémentaire (blocs d'habitation modulaires, véhicules et autres), les achats d'articles destinés à remplacer du matériel endommagé et les achats pour lesquels des fonds avaient été prévus au titre de la période terminée le 31 mars 1995 mais qui n'avaient pas encore été effectués à cette date.

Les décisions que l'Assemblée générale doit prendre, et qui consistent notamment en l'ouverture d'un crédit d'un montant brut de 862 953 300 dollars (montant net : 851 774 700 dollars), sont énoncées au paragraphe 19 du présent rapport. Il est également proposé de déduire des quotes-parts des États Membres leur part respective du solde inutilisé d'un montant brut de 121 073 863 dollars (montant net : 119 744 189 dollars).

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 6	4
II. ÉTAT DES CONTRIBUTIONS	7	5
III. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	8 - 11	5
IV. PRÉVISIONS DE DÉPENSES POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1er JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 1995	12 - 17	6
V. SIGNATURE DE L'ACCORD SUR LE STATUT DES FORCES . . .	18	7
VI. DÉCISIONS QUE DOIT PRENDRE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION	19	7

ANNEXES

I. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet au 31 décembre 1995	8
II. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet au 31 décembre 1995 : indications complémentaires	18
III. Déploiement des effectifs	68
IV. Tableau d'effectifs	70
V. Dépenses afférentes au personnel civil	74
VI. Parc de véhicules	75
VII. État des opérations aériennes à prévoir du 1er juillet au 31 décembre 1995	77
VIII. Contributions volontaires pour la période du 12 janvier 1992 au 31 décembre 1995	78

I. INTRODUCTION

1. La Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) a été établie par la résolution 743 (1992) du Conseil de sécurité, en date du 21 février 1992, en tant qu'opération provisoire menée pour créer les conditions de paix et de sécurité qu'exigeait la négociation d'un règlement d'ensemble de la crise yougoslave, sans préjuger des résultats de cette négociation. Depuis lors, les républiques de la région sont devenues des États indépendants et le mandat initial de la Force a été élargi par des résolutions ultérieures du Conseil de sécurité.

2. Conformément aux vœux des Gouvernements de la Croatie, de la Bosnie-Herzégovine et de l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Conseil de sécurité a approuvé la proposition qu'a faite le Secrétaire général, dans son rapport du 22 mars 1995 (S/1995/222), de remplacer la Force par trois opérations de paix distinctes mais interdépendantes.

3. Le 31 mars 1995, le Conseil de sécurité a adopté trois résolutions concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans l'ex-Yougoslavie. Par sa résolution 981 (1995), le Conseil a décidé d'instituer l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie (ONURC) pour une période prenant fin le 30 novembre 1995. Par sa résolution 982 (1995), il a prorogé le mandat de la FORPRONU en Bosnie-Herzégovine pour une nouvelle période prenant fin le 30 novembre 1995. Enfin, dans sa résolution 983 (1995), il a décidé que dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, la FORPRONU serait désormais dénommée Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU) et que son mandat prendrait fin le 30 novembre 1995.

4. Chacune des trois opérations sera dirigée par un chef civil de mission et aura son propre commandement militaire. Le commandement et le contrôle généraux des trois opérations seront exercés par le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'ex-Yougoslavie et un commandant des forces du théâtre qui dirigera les éléments militaires de la Force. Le quartier général du théâtre, désigné sous le nom de quartier général des Forces de paix des Nations Unies (QG-FPNU), se trouvera à Zagreb, où seront coordonnées les fonctions administratives, logistiques et d'information des trois opérations.

5. Dans un nouveau rapport qu'il a présenté au Conseil de sécurité le 18 avril 1995 (S/1995/320), le Secrétaire général a recommandé que l'effectif du contingent en Croatie soit ramené à 8 750 hommes. Il a déclaré également que cette réduction pourrait s'effectuer d'ici au 30 juin 1995. Par sa résolution 990 (1995) du 28 avril 1995, le Conseil de sécurité a décidé d'autoriser le déploiement de l'ONURC tel qu'il était prévu au paragraphe 29 du rapport du Secrétaire général.

6. Le montant estimatif des dépenses que les trois opérations devraient entraîner pour la période allant du 1er avril au 30 juin 1995 était indiqué dans le rapport du Secrétaire général du 3 mai 1995 (A/49/540/Add.2). Au paragraphe 48 de ce rapport, il était précisé que, compte tenu d'éléments nouveaux et de la nécessité de réévaluer les besoins de l'opération pour la période commençant le 1er juillet 1995, les prévisions de dépenses pour le second semestre de 1995 seraient publiées dans un additif distinct.

II. ÉTAT DES CONTRIBUTIONS

7. Au 17 mai 1995, un montant total de 3 828 262 084 dollars, représentant le financement de la FORPRONU du 12 janvier 1992 au 30 juin 1995, avait été réparti entre les États Membres. Ceux-ci avaient versé 2 922 153 112 dollars pour la période en question, ce qui laissait un solde impayé de 906 108 972 dollars. On trouvera ci-dessous le détail de ces chiffres.

État des contributions au 17 mai 1995

	<u>Dollars É.-U.</u>
a) <u>Ressources</u>	
Crédits ouverts	3 498 552 159
Engagements autorisés	404 194 500
	<hr/>
Total	3 902 746 659
	<hr/> <hr/>
b) <u>Montants mis en recouvrement</u>	
Sommes portées au crédit des États Membres :	
Recettes provenant des contributions du personnel	(16 327 526)
Solde inutilisé	(58 157 049)
Montant net des contributions	3 828 262 084
	<hr/> <hr/>
c) <u>Contributions reçues</u>	2 922 153 112
d) <u>Solde à recevoir</u>	906 108 972
	<hr/> <hr/>

III. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

8. Les contributions volontaires ont été de 2 388 033 dollars en espèces et de 40 566 062 dollars en nature. Elles sont récapitulées à l'annexe XIV.

9. Dans son rapport du 2 novembre 1994 (A/49/540/Add.1, par. 3), le Secrétaire général indiquait que le Gouvernement allemand avait prêté 100 véhicules de l'avant blindés (VAB) à la FORPRONU pour la période allant du 1er octobre 1994 au 31 mars 1995. En fait, la FORPRONU n'a pas disposé de ces blindés au cours de la période en question, mais le Gouvernement allemand a par la suite proposé d'en faire don à l'Organisation. Le Secrétaire général a accepté cette offre.

10. L'ONU doit prendre à sa charge les frais de remise en état et de peinture des VAB (1 623 300 dollars et 617 000 dollars, respectivement) et le coût de leur transport jusqu'à la zone de la mission (386 300 dollars). Les sommes nécessaires sont comprises dans les prévisions ci-jointes. Les VAB valent 183 000 dollars pièce. S'il ne s'agissait pas d'une contribution volontaire mais de matériel appartenant à un contingent, il faudrait rembourser 1 830 000 dollars par an au gouvernement intéressé. Autrement dit, les frais de remise en état des VAB ne représentent même pas une année de remboursement.

11. En juillet 1995, 10 véhicules seront utilisés au cours d'un programme de familiarisation au maniement de ce matériel, qui sera organisé en Slovaquie,

/...

après quoi ils seront transportés dans la zone de la mission où ils serviront aux opérations. Les 90 véhicules restants arriveront dans la zone de la mission en septembre 1995.

IV. PRÉVISIONS DE DÉPENSES POUR LA PÉRIODE ALLANT
DU 1er JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 1995

12. Au paragraphe 85 b) de son rapport au Conseil de sécurité daté du 22 mars 1995, le Secrétaire général indiquait que le nouveau mandat et les nouvelles fonctions de l'opération en Croatie correspondraient à un effectif sensiblement réduit par rapport à celui que la FORPRONU avait déployé dans ce pays.

13. Comme on l'a rappelé au paragraphe 5 ci-dessus, l'effectif du contingent déployé en Croatie (unités d'infanterie) sera ramené à 8 750 hommes d'ici au 30 juin 1995.

14. Les prévisions de dépenses ont été établies sur la base d'un effectif total maximum de 36 262 hommes, dont 28 287 soldats d'infanterie et 7 975 personnels de soutien logistique et d'appui. Sa répartition entre les différentes opérations est la suivante :

	<u>FORPRONU</u>	<u>ONURC</u>	<u>FORDEPRENU</u>	<u>QG-FPNU</u>
Infanterie	18 100	8 750	837	600
Personnel d'appui	4 670	3 040	265	—
Total	<u>22 770</u>	<u>11 790</u>	<u>1 102</u>	<u>600</u>

15. Le montant brut des dépenses relatives aux trois opérations et au quartier général des Forces de paix des Nations Unies pour la période de six mois allant du 1er juillet au 31 décembre 1995 est estimé à 862 953 300 dollars (soit un montant net de 851 774 700 dollars). On trouvera à l'annexe I.A. la ventilation détaillée, par rubrique budgétaire, des dépenses renouvelables et non renouvelables comprises dans ce total. Leur ventilation par opération est indiquée à l'annexe I.B. On notera à cet égard que les prévisions relatives au quartier général des Forces de paix des Nations Unies couvrent les trois bases logistiques de Pleso, Split et Brindisi. On trouvera des renseignements complémentaires sur l'ensemble des dépenses à l'annexe II.

16. Les dépenses non renouvelables comprennent les achats de matériel supplémentaire, les achats pour lesquels des fonds avaient été prévus au titre de la période terminée le 31 mars 1995 mais qui n'avaient pu être effectués à cette date, et les achats d'articles destinés à remplacer du matériel endommagé.

17. Les principales modifications qui ont une incidence sur les prévisions de dépenses sont indiquées ci-dessous.

<u>Postes de dépense</u>	<u>Modifications par rapport aux prévisions antérieures</u>
Effectif des contingents	Effectif ramené de 39 025 à 36 099 hommes
Personnel international	Déploiement de 186 fonctionnaires supplémentaires
Volontaires des Nations Unies	Déploiement de 89 Volontaires supplémentaires
Services contractuels	Programme de familiarisation des bataillons avec le maniement du matériel donné à l'Organisation
Opérations aériennes	Reconfiguration en ce qui concerne les hélicoptères, et augmentation de la couverture des risques de guerre en ce qui concerne les assurances

V. SIGNATURE DE L'ACCORD SUR LE STATUT DES FORCES

18. Un accord sur le statut des forces a été signé entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement croate le 15 mai 1995.

VI. DÉCISIONS QUE DOIT PRENDRE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION

19. En ce qui concerne le financement de la FORPRONU, de l'ONURC, de la FORDEPRENU et du quartier général des Forces de paix des Nations Unies (FPNU), l'Assemblée générale doit prendre les décisions suivantes à sa quarante-neuvième session :

a) Ouvrir et mettre en recouvrement un crédit d'un montant brut de 862 953 300 dollars (montant net : 851 774 700 dollars) pour assurer le fonctionnement de la FORPRONU, de l'ONURC, de la FORDEPRENU et du quartier général des FPNU au cours de la période allant du 1er juillet au 31 décembre 1995;

b) Déduire des quotes-parts des États Membres leur part respective du solde inutilisé d'un montant brut de 121 073 863 dollars (montant net : 119 744 189 dollars) relatif à la période ayant pris fin le 30 septembre 1994.

ANNEXE I

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet au 31 décembre 1995

A. Par rubrique budgétaire

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Dépenses non renouvelables (1)	Dépenses renouvelables (2)	Total des dépenses (3)
1. <u>Personnel militaire</u>			
a) <u>Observateurs militaires</u>			
Indemnité de subsistance (missions)	—	12 628,7	12 628,7
Frais de voyage	—	1 271,6	1 271,6
Indemnité d'habillement et d'équipement	—	74,8	74,8
Total partiel	—	13 975,1	13 975,1
b) <u>Contingents</u>			
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	—	222 348,2	222 348,2
Détente et loisirs	—	3 303,0	3 303,0
Rations	—	49 844,6	49 844,6
Indemnité journalière	—	8 501,5	8 501,5
Indemnité de subsistance (missions)	—	120,0	120,0
Déploiement, relève et rapatriement	317,6	18 761,6	19 079,2
Indemnité d'habillement et d'équipement	—	15 161,4	15 161,4
Total partiel	317,6	318 040,3	318 357,9
c) <u>Autres dépenses afférentes aux contingents</u>			
Matériel appartenant aux contingents	—	90 080,4	90 080,4
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	—	7 540,0	7 540,0
Total partiel	—	97 620,4	97 620,4
Total, rubrique 1	317,6	429 635,8	429 953,4
2. <u>Personnel civil</u>			
a) <u>Police civile</u>			
Indemnité de subsistance (missions)	—	14 814,7	14 814,7
Frais de voyage	238,0	1 720,4	1 958,4
Indemnité d'habillement et d'équipement	—	87,0	87,0
Total partiel	238,0	16 622,1	16 860,1
b) <u>Personnel international et personnel local</u>			
Traitements du personnel international	—	17 154,6	17 154,6
Traitements du personnel local	—	16 622,8	16 622,8
Consultants	—	—	—
Heures supplémentaires	—	660,0	660,0
Dépenses communes de personnel	—	10 979,0	10 979,0
Indemnité de subsistance (missions)	—	12 043,1	12 043,1
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	—	—	—
Autres voyages autorisés	—	955,6	955,6
Total partiel	—	58 415,1	58 415,1

/ . . .

	Dépenses non renouvelables (1)	Dépenses renouvelables (2)	Total des dépenses (3)
c) <u>Personnel contractuel international</u>	—	30 726,6	30 726,6
d) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	—	2 709,4	2 709,4
e) <u>Personnel fourni par des gouvernements</u>	—	—	—
f) <u>Personnel civil chargé d'observer les élections</u>	—	—	—
Total, rubrique 2	238,0	108 473,2	108 711,2
3. <u>Locaux/hébergement</u>			
Location de locaux	—	28 593,8	28 593,8
Aménagement et rénovation des locaux	2 694,0	—	2 694,0
Fournitures d'entretien	—	5 244,0	5 244,0
Services d'entretien	—	1 042,5	1 042,5
Éclairage, chauffage, énergie et eau	—	17 079,0	17 079,0
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	10 880,8	—	10 880,8
Total, rubrique 3	13 574,8	51 959,3	65 534,1
4. <u>Remise en état des infrastructures</u>			
Remise en état des pistes d'atterrissage	895,0	—	895,0
Remise en état des routes	6 035,0	—	6 035,0
Réparation des ponts	346,0	—	346,0
Total, rubrique 4	7 276,0	—	7 276,0
5. <u>Transports</u>			
Achat de véhicules	8 373,2	—	8 373,2
Location de véhicules	—	3 042,2	3 042,2
Matériel d'atelier	325,5	—	325,5
Pièces de rechange, réparations et entretien	—	43 114,4	43 114,4
Carburants et lubrifiants	—	26 745,9	26 745,9
Assurance	—	2 433,3	2 433,3
Total, rubrique 5	8 698,7	75 335,8	84 034,5
6. <u>Opérations aériennes</u>			
a) <u>Hélicoptères</u>			
Location/affrètement	—	15 127,4	15 127,4
Carburants et lubrifiants	—	3 210,9	3 210,9
Déploiement/retrait	—	—	—
Vols de ravitaillement	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—
Assurance (responsabilité/risques de guerre)	—	584,4	584,4
Total partiel	—	18 922,7	18 922,7
b) <u>Avions</u>			
Location/affrètement	—	3 408,6	3 408,6
Carburants et lubrifiants	—	10 919,3	10 919,3
Déploiement/retrait	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—
Assurance (responsabilité/risques de guerre)	—	5 950,2	5 950,2
Total partiel	—	20 278,1	20 278,1

/ . . .

	Dépenses non renouvelables (1)	Dépenses renouvelables (2)	Total des dépenses (3)
c) <u>Indemnité de subsistance des équipages</u>	—	37,5	37,5
d) <u>Autres dépenses</u>			
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	3 690,0	950,0	4 640,0
Droits d'atterrissage et manutention au sol	—	4 424,7	4 424,7
Citernes à carburant	—	—	—
Total partiel	3 690,0	5 374,7	9 064,7
Total, rubrique 6	3 690,0	44 613,0	48 303,0
7. <u>Opérations navales</u>	—	—	—
8. <u>Transmissions</u>			
a) <u>Éléments complémentaires</u>			
Matériel de transmissions	3 160,9	—	3 160,9
Pièces de rechange et fournitures	—	7 122,0	7 122,0
Matériel d'atelier et d'essai	56,0	—	56,0
Communications par réseaux commerciaux	—	9 558,2	9 558,2
Total partiel	3 216,9	16 680,2	19 897,1
b) <u>Contrat relatif au réseau principal</u>	—	—	—
Total, rubrique 8	3 216,9	16 680,2	19 897,1
9. <u>Matériel divers</u>			
Mobilier de bureau	508,0	—	508,0
Matériel de bureau	592,9	—	592,9
Matériel informatique	2 862,6	—	2 862,6
Groupes électrogènes	759,5	—	759,5
Matériel d'observation	291,9	—	291,9
Citernes à essence et débitmètres	1 445,0	—	1 445,0
Citernes à eau et fosses septiques	906,4	—	906,4
Matériel médical et dentaire	189,2	—	189,2
Matériel d'hébergement	3 212,5	—	3 212,5
Matériel divers	1 898,0	—	1 898,0
Matériel pour la défense des périmètres	5 939,2	—	5 939,2
Matériel d'épuration de l'eau	419,7	—	419,7
Matériel de réfrigération	4 930,0	—	4 930,0
Pièces de rechange, réparations et entretien	—	2 771,0	2 771,0
Total, rubrique 9	23 954,9	2 771,0	26 725,9
10. <u>Fournitures et services</u>			
a) <u>Services divers</u>			
Vérification des comptes	—	234,9	234,9
Services contractuels	—	12 961,5	12 961,5
Services informatiques	—	—	—
Services de sécurité	—	182,4	182,4
Services et traitements médicaux	—	62,4	62,4
Demandes d'indemnisation et règlements	—	500,0	500,0
Dépenses de représentation	—	51,6	51,6
Autres services	—	69,0	69,0
Total partiel	—	14 061,8	14 061,8

	Dépenses non renouvelables (1)	Dépenses renouvelables (2)	Total des dépenses (3)
b) <u>Fournitures diverses</u>			
Papeterie et fournitures de bureau	—	2 872,2	2 872,2
Fournitures médicales	—	3 631,2	3 631,2
Fournitures sanitaires et de nettoyage	—	2 197,8	2 197,8
Abonnements	—	19,2	19,2
Fournitures électriques	—	1 438,2	1 438,2
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	2 167,9	—	2 167,9
Fournitures pour la défense des périmètres	—	7 341,0	7 341,0
Cartes d'état-major	722,3	—	722,3
Intendance et magasins	—	4 507,8	4 507,8
Fournitures diverses	—	939,0	939,0
Total partiel	2 890,2	22 946,4	25 836,6
Total, rubrique 10	2 890,2	37 008,2	39 898,4
11. <u>Fournitures et services liés aux élections</u>	—	—	—
12. <u>Programmes d'information</u>			
Matériel	502,6	—	502,6
Fournitures et accessoires	—	451,0	451,0
Services contractuels	—	1 103,2	1 103,2
Dépenses de production du Département de l'information	—	—	—
Total, rubrique 12	502,6	1 554,2	2 056,8
13. <u>Programmes de formation</u>	—	482,5	482,5
14. <u>Programmes de déminage</u>			
a) <u>Acquisition de matériel</u>			
Matériel de déminage	143,0	—	143,0
Matériel divers	—	—	—
Total partiel	143,0	—	143,0
b) <u>Fournitures, services et dépenses de fonctionnement</u>			
Soldes et rations supplémentaires	—	—	—
Services divers	—	500,0	500,0
Fournitures diverses	—	260,0	260,0
Total partiel	—	760,0	760,0
Total, rubrique 14	143,0	760,0	903,0
15. <u>Aide au désarmement et à la démobilisation</u>	—	—	—

	Dépenses non renouvelables (1)	Dépenses renouvelables (2)	Total des dépenses (3)
16. <u>Fret aérien et de surface</u>			
Transport du matériel appartenant aux contingents	—	7 500,0	7 500,0
Transport aérien militaire	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	—	5 500,0	5 500,0
Total, rubrique 16	—	13 000,0	13 000,0
17. <u>Système intégré de gestion</u>	—	33,5	33,5
18. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	—	4 965,3	4 965,3
19. <u>Contributions du personnel</u>	—	11 178,6	11 178,6
Total, rubriques 1 à 19	64 502,7	798 450,6	862 953,3
20. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	—	(11 178,6)	(11 178,6)
21. <u>Contributions volontaires en nature</u>			
Prévues au budget	—	—	—
Total, rubriques 20 et 21	—	(11 178,6)	(11 178,6)
Montant brut des ressources nécessaires	64 502,7	798 450,6	862 953,3
Montant net des ressources nécessaires	64 502,7	787 272,0	851 774,7
22. <u>Contributions volontaires en nature</u>			
Non prévues au budget	18 300,0	—	18 300,0
Total des ressources	82 802,7	787 272,0	870 074,7

B. Par opération

(En milliers de dollars des États-Unis)

	FORPRONU (1)	ONURC (2)	FORDEPRENU (3)	Quartier général des FPNU (4)	Total (5)
1. <u>Personnel militaire</u>					
a) <u>Observateurs militaires</u>					
Indemnité de subsistance (missions)	5 769,2	4 764,0	340,9	1 754,6	12 628,7
Frais de voyage	571,2	469,2	51,0	180,2	1 271,6
Indemnité d'habillement et d'équipement	33,9	28,0	2,6	10,3	74,8
Total partiel	6 374,3	5 261,2	394,5	1 945,1	13 975,1
b) <u>Contingents</u>					
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	139 517,6	72 374,6	6 794,5	3 661,5	222 348,2
Détente et loisirs	2 073,8	1 073,5	100,8	54,9	3 303,0
Rations	31 170,9	16 130,1	1 516,5	1 027,1	49 844,6
Indemnité journalière	5 337,8	2 762,9	259,5	141,3	8 501,5
Indemnité de subsistance (missions)	75,6	39,6	1,2	3,6	120,0
Déploiement, relève et rapatriement	12 022,2	6 151,8	586,1	319,1	19 079,2
Indemnité d'habillement et d'équipement	9 519,2	4 927,3	462,8	252,1	15 161,4
Total partiel	199 717,1	103 459,8	9 721,4	5 459,6	318 357,9
c) <u>Autres dépenses afférentes aux contingents</u>					
Matériel appartenant aux contingents	69 503,4	16 500,2	3 460,4	616,4	90 080,4
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	4 620,0	2 540,0	240,0	140,0	7 540,0
Total partiel	74 123,4	19 040,2	3 700,4	756,4	97 620,4
Total, rubrique 1	280 214,8	127 761,2	13 816,3	8 161,1	429 953,4
2. <u>Personnel civil</u>					
a) <u>Police civile</u>					
Indemnité de subsistance (missions)	1 668,5	12 514,3	318,7	313,2	14 814,7
Frais de voyage	215,9	1 645,6	57,8	39,1	1 958,4
Indemnité d'habillement et d'équipement	9,8	73,0	2,4	1,8	87,0
Total partiel	1 894,2	14 232,9	378,9	354,1	16 860,1
b) <u>Personnel international et personnel local</u>					
Traitements du personnel international	3 046,1	5 112,5	525,3	8 470,7	17 154,6
Traitements du personnel local	3 198,6	3 177,9	500,0	9 746,3	16 622,8
Consultants	—	—	—	—	—
Heures supplémentaires	—	—	—	660,0	660,0
Dépenses communes de personnel	3 132,4	3 678,2	262,1	3 906,3	10 979,0
Indemnité de subsistance (missions)	2 098,2	3 557,9	287,9	6 099,1	12 043,1

	FORPRONU (1)	ONURC (2)	FORDEPRENU (3)	Quartier général des FPNU (4)	Total (5)
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	—	—	—	—	—
Autres voyages autorisés	—	—	—	955,6	955,6
Total partiel	11 475,3	15 526,5	1 575,3	29 838,0	58 415,1
c) <u>Personnel contractuel international</u>	10 012,7	5 275,8	716,3	14 721,8	30 726,6
d) <u>Volontaires des Nations Unies</u>	1 341,0	424,7	206,3	737,4	2 709,4
e) <u>Personnel fourni par des gouvernements</u>	—	—	—	—	—
f) <u>Personnel civil chargé d'observer les élections</u>	—	—	—	—	—
Total, rubrique 2	24 723,2	35 459,9	2 876,8	45 651,3	108 711,2
3. <u>Locaux/hébergement</u>					
Location de locaux	7 043,7	4 998,5	476,2	16 075,4	28 593,8
Aménagement et rénovation des locaux	450,0	200,0	40,0	2 004,0	2 694,0
Fournitures d'entretien	3 107,6	1 024,8	132,2	979,4	5 244,0
Services d'entretien	560,4	102,3	19,5	360,3	1 042,5
Éclairage, chauffage, énergie et eau	7 070,9	7 050,0	541,8	2 416,3	17 079,0
Construction de locaux/ bâtiments préfabriqués	—	—	—	10 880,8	10 880,8
Total, rubrique 3	18 232,6	13 375,6	1 209,7	32 716,2	65 534,1
4. <u>Remise en état des infrastructures</u>					
Remise en état des pistes d'atterrissage	195,0	—	—	700,0	895,0
Remise en état des routes	2 719,0	1 290,0	220,0	1 806,0	6 035,0
Réparation des ponts	—	—	—	346,0	346,0
Total, rubrique 4	2 914,0	1 290,0	220,0	2 852,0	7 276,0
5. <u>Transports</u>					
Achat de véhicules	—	—	—	8 373,2	8 373,2
Location de véhicules	—	—	—	3 042,2	3 042,2
Matériel d'atelier	—	—	—	325,5	325,5
Pièces de rechange, réparations et entretien	—	—	—	43 114,4	43 114,4
Carburant et lubrifiants	—	—	—	26 745,9	26 745,9
Assurance	—	—	—	2 433,3	2 433,3
Total, rubrique 5	—	—	—	84 034,5	84 034,5
6. <u>Opérations aériennes</u>					
a) <u>Hélicoptères</u>					
Location/affrètement	—	—	—	15 127,4	15 127,4
Carburant et lubrifiants	—	—	—	3 210,9	3 210,9
Déploiement/retrait	—	—	—	—	—
Vols de ravitaillement	—	—	—	—	—

	FORPRONU (1)	ONURC (2)	FORDEPRENU (3)	Quartier général des FPNU (4)	Total (5)
Peinture/préparation	—	—	—	—	—
Assurance (responsabilité/risques de guerre)	—	—	—	584,4	584,4
Total partiel	—	—	—	18 922,7	18 922,7
b) <u>Avions</u>					
Location/affrètement	—	—	—	3 408,6	3 408,6
Carburant et lubrifiants	—	—	—	10 919,3	10 919,3
Déploiement/retrait	—	—	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—	—	—
Assurance (responsabilité/risques de guerre)	—	—	—	5 950,2	5 950,2
Total partiel	—	—	—	20 278,1	20 278,1
c) <u>Indemnité de subsistance des équipages</u>	—	—	—	37,5	37,5
d) <u>Autres dépenses</u>					
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	—	—	—	4 640,0	4 640,0
Droits d'atterrissage et manutention au sol	—	—	—	4 424,7	4 424,7
Citernes à carburant	—	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	9 064,7	9 064,7
Total, rubrique 6	—	—	—	48 303,0	48 303,0
7. <u>Opérations navales</u>	—	—	—	—	—
8. <u>Transmissions</u>					
a) <u>Éléments complémentaires</u>					
Matériel de transmissions	—	—	—	3 160,9	3 160,9
Pièces de rechange et fournitures	—	—	—	7 122,0	7 122,0
Matériel d'atelier et d'essai	—	—	—	56,0	56,0
Communications par réseaux commerciaux	—	—	—	9 558,2	9 558,2
Total partiel	—	—	—	19 897,1	19 897,1
b) <u>Contrat relatif au réseau principal</u>	—	—	—	—	—
Total, rubrique 8	—	—	—	19 897,1	19 897,1
9. <u>Matériel divers</u>					
Mobilier de bureau	—	—	—	508,0	508,0
Matériel de bureau	—	—	—	592,9	592,9
Matériel informatique	—	—	—	2 862,6	2 862,6
Groupes électrogènes	—	—	—	759,5	759,5
Matériel d'observation	—	—	—	291,9	291,9
Citernes à essence et débitmètres	—	—	—	1 445,0	1 445,0
Citernes à eau et fosses septiques	—	—	—	906,4	906,4
Matériel médical et dentaire	—	—	—	189,2	189,2
Matériel d'hébergement	—	—	—	3 212,5	3 212,5
Matériel divers	—	—	—	1 898,0	1 898,0

/ . . .

	FORPRONU (1)	ONURC (2)	FORDEPRENU (3)	Quartier général des FPNU (4)	Total (5)
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—	5 939,2	5 939,2
Matériel d'épuration de l'eau	—	—	—	419,7	419,7
Matériel de réfrigération	—	—	—	4 930,0	4 930,0
Pièces de rechange, réparations et entretien	—	—	—	2 771,0	2 771,0
Total, rubrique 9	—	—	—	26 725,9	26 725,9
10. Fournitures et services					
a) <u>Services divers</u>					
Vérification des comptes	—	—	—	234,9	234,9
Services contractuels	—	—	—	12 961,5	12 961,5
Services informatiques	—	—	—	—	—
Services de sécurité	—	—	—	182,4	182,4
Services et traitements médicaux	—	—	—	62,4	62,4
Demandes d'indemnisation et règlements	—	—	—	500,0	500,0
Dépenses de représentation	—	—	—	51,6	51,6
Autres services	—	—	—	69,0	69,0
Total partiel	—	—	—	14 061,8	14 061,8
b) <u>Fournitures diverses</u>					
Papeterie et fournitures de bureau	—	—	—	2 872,2	2 872,2
Fournitures médicales	—	—	—	3 631,2	3 631,2
Fournitures sanitaires et de nettoyage	—	—	—	2 197,8	2 197,8
Abonnements	—	—	—	19,2	19,2
Fournitures électriques	—	—	—	1 438,2	1 438,2
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	—	—	—	2 167,9	2 167,9
Fournitures pour la défense des périmètres	—	—	—	7 341,0	7 341,0
Cartes d'état-major	—	—	—	722,3	722,3
Intendance et magasins	—	—	—	4 507,8	4 507,8
Fournitures diverses	—	—	—	939,0	939,0
Total partiel	—	—	—	25 836,6	25 836,6
Total, rubrique 10	—	—	—	39 898,4	39 898,4
11. Fournitures et services liés aux élections	—	—	—	—	—
12. Programmes d'information					
Matériel	—	—	—	502,6	502,6
Fournitures et accessoires	—	—	—	451,0	451,0
Services contractuels	—	—	—	1 103,2	1 103,2
Dépenses de production du Département de l'information	—	—	—	—	—
Total, rubrique 12	—	—	—	2 056,8	2 056,8
13. Programmes de formation	—	—	—	482,5	482,5

	FORPRONU (1)	ONURC (2)	FORDEPRENU (3)	Quartier général des FPNU (4)	Total (5)
14. Programmes de déminage					
a) <u>Acquisition de matériel</u>					
Matériel de déminage	—	—	—	143,0	143,0
Matériel divers	—	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	143,0	143,0
b) <u>Fournitures, services et dépenses de fonctionnement</u>					
Soldes et rations supplémentaires	—	—	—	—	—
Services divers	—	—	—	500,0	500,0
Fournitures diverses	—	—	—	260,0	260,0
Total partiel	—	—	—	760,0	760,0
Total, rubrique 14	—	—	—	903,0	903,0
15. Aide au désarmement et à la démobilisation	—	—	—	—	—
16. Fret aérien et de surface					
Transport du matériel appartenant aux contingents	—	—	—	7 500,0	7 500,0
Transport aérien militaire	—	—	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	—	—	—	5 500,0	5 500,0
Total, rubrique 16	—	—	—	13 000,0	13 000,0
17. Système intégré de gestion	—	—	—	33,5	33,5
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	975,4	1 319,8	133,9	2 536,2	4 965,3
19. Contributions du personnel	2 002,1	2 844,6	341,9	5 990,0	11 178,6
Total, rubriques 1 à 19	329 062,1	182 051,1	18 598,6	333 241,5	862 953,3
20. Recettes provenant des contributions du personnel	(2 002,1)	(2 844,6)	(341,9)	(5 990,0)	(11 178,6)
21. Contributions volontaires en nature					
Prévues au budget	—	—	—	—	—
Total, rubriques 20 et 21	(2 002,1)	(2 844,6)	(341,9)	(5 990,0)	(11 178,6)
Montant brut des ressources nécessaires	329 062,1	182 051,1	18 598,6	333 241,5	862 953,3
Montant net des ressources nécessaires	327 060,0	179 206,5	18 256,7	327 251,5	851 774,7
22. Contributions volontaires en nature					
Non prévues au budget	—	—	—	18 300,0	18 300,0
Total des ressources	327 060,0	179 206,5	18 256,7	345 551,5	870 074,7

ANNEXE II

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet au 31 décembre 1995 : indications complémentaires

A. Modifications des paramètres budgétaires

	Effectif moyen	Coût de la rotation ou coût unitaire			Coût journalier (Dollars)	Coût mensuel	Coût annuel	Effectif au coût retenu dans le rapport précédent	Augmentation/ (diminution)
		Coût horaire	Coût journalier	Coût annuel					
1. Indemnité de subsistance (missions)									
a) Les 30 premiers jours									
Ex-République yougoslave de Macédoine									
SSG				102,50			102,50		
D-2/D-1				90,20			90,20		
Autres catégories				82,00			82,00		
Autres lieux									
SGA/SSG				150,00			150,00		
D-2/D-1				132,00			132,00		
Autres catégories				120,00			120,00		
b) Au-delà de 30 jours									
Ex-République yougoslave de Macédoine									
SSG				87,50			87,50		
D-2/D-1				77,00			77,00		
Autres catégories				70,00			70,00		
Autres lieux									
SGA/SSG				112,50			112,50		
D-2/D-1				99,00			99,00		
Autres catégories				90,00			90,00		
2. Frais de voyage									
Observateurs militaires		3 400					3 400		
Contingents — en Europe		390					390		
Contingents — hors d'Europe		945					945		
Contingents — avions de l'ONU		211					211		
Police civile		3 400					3 400		
3. Personnel militaire									
Observateurs militaires	748						726		22
Infanterie	28 258						32 158		(3 900)
Soutien/logistique	7 841						6 867		974
4. Personnel civil									
Police civile	870						867		3
Personnel international	729						592		137
Personnel local	3 214						3 318		(104)
Volontaires des Nations Unies	129						20		109
Personnel contractuel international	1 500						1 500		—
5. Véhicules									
Véhicules appartenant à l'ONU	3 329						3 277		52
Véhicules appartenant aux contingents	8 473						9 035		(562)
Véhicules loués	62						69		(7)

B. Ressources nécessaires

(En dollars des États-Unis)

1. Personnel militaire

a) Observateurs militaires

1. Les prévisions de dépenses pour les observateurs militaires ont été établies sur la base du déploiement des 748 observateurs autorisés par le Conseil de sécurité pendant toute la période de six mois. Le nombre d'observateurs déployés par mois et par opération est indiqué à l'annexe III.

i) Indemnités de subsistance (missions) 12 628 700

2. Il est prévu de verser une indemnité de subsistance (missions) aux observateurs militaires pour 137 632 jours-homme (12 619 700 dollars), aux taux indiqués dans la section relative aux paramètres budgétaires. Un montant de 1 500 dollars par mois (9 000 dollars) est également prévu pour l'indemnité de voyage dans la zone de la mission. Ce montant couvre l'indemnité de logement, à raison d'un maximum de 60 dollars par personne et par jour, versée aux observateurs militaires qui ne peuvent être hébergés par l'ONU lors de leurs déplacements dans la zone de la mission.

ii) Frais de voyage 1 271 600

3. Les prévisions de dépenses indiquées dans la section relative aux paramètres budgétaires comprennent le coût des voyages aller retour à l'occasion de la relève de 374 observateurs militaires (1 271 600 dollars). Cette somme comprend l'indemnité bagages.

iii) Indemnité d'habillement et d'équipement 74 800

4. Le montant indiqué doit permettre de verser une indemnité d'habillement au taux de 200 dollars par observateur et par an.

b) Contingents

5. Les prévisions de dépenses pour les contingents ont été établies sur la base du déploiement de 36 262 militaires, soit 28 287 membres des unités d'infanterie et 7 975 membres des unités de logistique et d'appui. Le nombre de militaires déployés par mois et par opération est indiqué à l'annexe III.

i) Remboursements aux gouvernements aux taux standard 222 348 200

6. Ce montant correspond aux sommes remboursées aux gouvernements pour un effectif moyen de 36 099 militaires fournis à la Force. Il couvre la solde et les indemnités au taux standard de 988 dollars par personne et par mois, tous grades confondus, pour un total de 216 591 mois-homme (213 991 900 dollars), plus un supplément de 291 dollars pour un nombre limité de spécialistes, à savoir 10 % du personnel d'infanterie (4 933 800 dollars) et 25 % du personnel des unités de logistique et d'appui (3 422 500 dollars).

/...

ii) Détente et loisirs 3 303 000

7. Le montant prévu doit permettre de verser aux militaires, à l'occasion des permissions de détente, une somme de 10,50 dollars par jour, pour sept jours de congé au maximum par période de service de six mois (2 653 200 dollars). Il doit également permettre de financer d'autres activités de détente et loisirs à raison de 3 dollars en moyenne par personne et par mois (649 800 dollars).

iii) Rations 49 844 600

8. Le montant prévu doit permettre d'assurer l'alimentation des membres des contingents. Les rations sont distribuées conformément aux normes approuvées en la matière. Le montant a été calculé sur la base de 7,50 dollars par personne et par jour pour 6 641 797 jours-homme (49 813 500 dollars). Ce montant a été réduit de 1 149 400 dollars pour tenir compte des militaires logés dans des hôtels bon marché où les repas sont compris dans le tarif mensuel et d'un taux de non-utilisation de 3,5 % (1 703 200 dollars), soit une dépense nette de 46 960 900 dollars.

9. En outre, un montant de 2 689 300 dollars est prévu pour reconstituer un stock de rations composées d'une durée de 10 jours. Ce montant a été calculé pour un effectif moyen de 36 099 hommes, à raison de 7,45 dollars par personne et par jour.

10. Un montant de 194 400 dollars a en outre été prévu au titre des rations dans le cadre du programme de familiarisation avec le matériel devant être organisé en Slovaquie. L'objet de ce programme est d'apprendre aux militaires à utiliser le matériel fourni à la Force avant leur déploiement dans la zone de la mission. Ce programme est décrit plus loin, au paragraphe 138, à la rubrique Services contractuels.

iv) Indemnité journalière 8 501 500

11. Une indemnité de 1,28 dollar par personne et par jour pour un total de 6 641 797 jours-homme (8 501 500 dollars) doit être versée à tous les militaires pour couvrir leurs faux frais.

v) Indemnité de subsistance (missions) 120 000

12. Le montant indiqué doit permettre de verser une indemnité de logement au taux de 60 dollars par personne et par jour et une indemnité de repas au taux de 20 dollars par personne et par jour aux militaires qui ne sont pas logés par l'ONU et ne disposent pas de service de cantine à l'occasion de leurs déplacements officiels dans la zone de la mission, y compris les voyages de ravitaillement, les visites d'inspection des membres de l'état-major et des médecins de la Force, et les missions de reconnaissance.

vi) Déploiement, relève et rapatriement 19 079 200

13. Les frais de voyage à l'occasion du rapatriement de 35 281 membres des contingents après six mois et les frais de voyage de leurs remplaçants à destination de la zone de la mission ont été calculés sur la base des prévisions

de dépenses figurant dans la section relative aux paramètres budgétaires. Le montant doit permettre de couvrir les frais de voyage de 2 463 militaires en Europe par avion affrété (960 600 dollars), les frais de voyage de 18 000 militaires à bord d'un avion loué par l'ONU (3 798 000 dollars) et les frais de voyage de 14 818 militaires à l'extérieur de l'Europe (14 003 000 dollars). Il comprend également les frais de voyage aller simple de 981 militaires, de leur pays d'origine jusqu'à la zone de la mission (317 600 dollars).

vii) Indemnité d'habillement et d'équipement 15 161 400

14. Il est également prévu de rembourser aux gouvernements les sommes correspondant à l'amortissement de tous les articles d'habillement, du paquetage et de l'équipement fourni par ces gouvernements à leur personnel militaire au taux standard de 65 dollars par personne et par mois, plus 5 dollars par personne et par mois pour les armes et les munitions personnelles pour un total de 216 591 mois-homme.

c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire

i) Matériel appartenant aux contingents 90 080 400

15. Le montant indiqué doit permettre de rembourser aux gouvernements le coût du matériel qu'ils fournissent à leurs contingents à la demande de l'ONU, et qui est évalué à 1 789 280 431 dollars (89 464 000 dollars). Il doit également permettre de compenser la perte, par suite d'accidents ou d'hostilités, de 151 véhicules appartenant aux contingents, le taux de remboursement annuel s'établissant à 10 % de la valeur résiduelle (616 400 dollars). La valeur résiduelle totale de ces véhicules est estimée à 12 328 100 dollars.

ii) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité 7 540 000

16. Le montant prévu doit permettre de rembourser aux gouvernements les sommes qu'ils versent en cas de décès, de blessure, d'invalidité ou de maladie imputable au service des membres de leur personnel militaire auprès d'une mission. Ces sommes s'établissent en moyenne à 40 000 dollars. Les prévisions de dépenses annuelles sont calculées sur la base de 1 % de la moyenne mensuelle des effectifs (observateurs militaires, contingents et police civile).

2. Personnel civil

a) Police civile

17. Les prévisions de dépenses sont basées sur le déploiement de 940 contrôleurs de police civile sur un effectif autorisé de 1 011 contrôleurs. Le nombre de contrôleurs déployés par mois et par opération est indiqué à l'annexe III.

i) Indemnité de subsistance (missions) 14 814 700

18. Le montant prévu doit permettre de verser aux contrôleurs de police civile une indemnité de subsistance (missions) correspondant à 159 150 jours-personne

/...

(14 805 700 dollars) au taux indiqué à la section relative aux paramètres budgétaires. Un montant de 1 500 dollars par mois (9 000 dollars) est également prévu pour les déplacements à l'intérieur de la zone de la mission. Ce montant permet de verser une indemnité de logement à concurrence de 60 dollars par jour et par personne aux membres de la police civile qui ne sont pas logés par l'ONU pendant leurs déplacements officiels dans la zone de la mission.

ii) Frais de voyage 1 958 400

19. Les frais de voyage aller retour à l'occasion de la relève de 506 contrôleurs de police civile (1 720 400 dollars) ainsi que les frais de voyage aller simple pour 140 contrôleurs (238 000 dollars) ont été prévus compte tenu des estimations données dans la section relative aux paramètres budgétaires. Sont inclus dans ce montant les frais de transport des bagages.

iii) Indemnité d'habillement et d'équipement 87 000

20. Il est prévu de verser à chaque contrôleur de police civile une indemnité d'habillement à concurrence de 200 dollars par an.

b) Personnel international et personnel local

21. Le tableau des effectifs proposés, qui figure à l'annexe IV.B, prévoit le déploiement de 992 fonctionnaires internationaux [490 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, 150 agents du Service mobile, 33 agents des services généraux (1re classe), 280 agents des services généraux (autres classes) et 39 agents du Service de sécurité] et 3 214 agents locaux.

22. Le tableau des effectifs proposés, qui figure à l'annexe IV.B, fait apparaître une diminution nette de 448 des effectifs du personnel civil. Le nombre d'agents locaux a été réduit de 300 et celui des Volontaires des Nations Unies de 159, tandis que le nombre de fonctionnaires internationaux a augmenté de 11. Les effectifs demandés actuellement comprennent 7 agents des services généraux (1re classe) supplémentaires pour la Section des finances où ils seront appelés à exercer des fonctions de supervision, 21 agents de sécurité supplémentaires pour renforcer les moyens d'enquête de la Section de la sécurité. Il est également prévu de réduire le nombre de postes d'ingénieur régional de 18 à 5 et de déclasser ces postes de P-4 à P-2, ainsi que de déclasser les postes de supervision dans les Services du génie de P-2 à agent du Service mobile.

23. Les modifications apportées au tableau des effectifs proposés par catégorie et par classe sont indiquées dans le tableau 1 ci-après, la répartition du personnel civil par opération figurant dans le tableau 2.

Tableau 1

Modifications apportées au tableau des effectifs

	<u>A/49/540/Add.2</u>	<u>A/49/540/Add.3</u>	<u>Changement net</u>
SGA	1	1	—
SSG	5	5	—
D-2	4	2	(2)
D-1	19	20	1
P-5	50	49	(1)
P-4	154	131	(23)
P-3	160	168	8
P-2	118	114	(4)
Agents du Service mobile	138	150	12
Agents des services généraux (1re classe)	26	33	7
Agents des services généraux (Autres classes)	288	280	(8)
Agents du Service de sécurité	18	39	21
Total partiel	981	992	11
Agents locaux	3 514	3 214	(300)
Volontaires des Nations Unies	308	149	(159)
Agents contractuels internationaux	1 500	1 500	—
TOTAL	6 303	5 855	(448)

Tableau 2

Répartition du personnel civil par opération

	<u>FORPRONU</u>	<u>ONURC</u>	<u>FORDEPRENU</u>	<u>QG-FPNU</u>	<u>Total</u>
SGA	—	—	—	1	1
SSG	2	1	1	1	5
D-2	—	—	—	2	2
D-1	2	6	1	11	20
P-5	7	11	1	30	49
P-4	18	45	2	66	131
P-3	23	40	4	101	168
P-2	17	32	1	64	114
Agent du Service mobile	24	13	4	109	150
Agent des services généraux (1re classe)	3	6	—	24	33
Agent des services généraux (autres classes)	28	56	8	188	280
Agent du Service de sécurité	2	4	—	33	39
Total partiel	126	214	22	630	992
Agents locaux	901	642	99	1 572	3 214
Volontaires des Nations Unies	60	19	11	59	149
Agents contractuels internationaux	446	235	38	781	1 500
TOTAL	1 533	1 110	170	3 042	5 855

24. Pour calculer les traitements des fonctionnaires recrutés sur le plan international, on a utilisé les taux standard appliqués à New York pour les administrateurs et les fonctionnaires de rang supérieur, pour le personnel du service de sécurité et pour 50 % des agents des services généraux. Pour les autres 50 % des agents des services généraux, on a utilisé la moyenne pondérée des traitements aux lieux d'affectation autres que New York, et pour les agents du Service mobile, on a utilisé les taux standard du Service mobile. De plus, les traitements des administrateurs ont été ajustés pour tenir compte du fait que 70 % du personnel de la catégorie des administrateurs ont été recrutés spécialement pour la mission et n'ont donc pas droit à l'indemnité de poste. Les dépenses communes de personnel ont également été ajustées en conséquence.

25. Les traitements des agents locaux ont également été calculés sur la base du coût net, compte tenu des barèmes des traitements locaux en vigueur dans la zone de la mission. Avant octobre 1994, les agents locaux étaient engagés selon des contrats de louage de services et recevaient une commission forfaitaire. Ils relèvent maintenant des dispositions de la série 300 du Règlement du personnel, applicables au personnel engagé pour des périodes de durée déterminée. Les prévisions de dépenses ont été calculées sur la base des barèmes des traitements (émoluments bruts et nets) établis pour la zone de la mission. L'indemnité de service et de frais d'examen médicaux avant l'emploi sont inscrits à la rubrique des dépenses communes de personnel.

i) Traitements des fonctionnaires internationaux . . . 17 154 600

26. Les traitements des fonctionnaires recrutés sur le plan international étaient calculés sur la base de taux standard mentionnés au paragraphe 24 et du calendrier de déploiement figurant à l'annexe III. Les calculs sont basés sur le déploiement d'un maximum de 822 fonctionnaires sur un effectif proposé de 992 personnes. On trouvera à l'annexe V une ventilation détaillée des dépenses.

ii) Traitements du personnel local 16 622 800

27. Les traitements des 3 214 agents recrutés sur le plan local ont été calculés sur la base des barèmes des traitements locaux mentionnés au paragraphe 25 et du calendrier de déploiement figurant à l'annexe III. On trouvera à l'annexe V une ventilation détaillée des dépenses.

iii) Consultants -

28. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

iv) Heures supplémentaires 660 000

29. Le montant prévu à cette rubrique doit permettre de rémunérer les heures supplémentaires effectuées par le personnel local.

v) Dépenses communes de personnel 10 979 000

30. Les dépenses communes de personnel ont été calculées sur la base des barèmes standard mentionnés au paragraphe 24 pour le personnel international

(6 200 300 dollars) et au paragraphe 25 pour le personnel local (1 389 800 dollars). Il est également prévu de verser une prime de risque au personnel en poste en Bosnie-Herzégovine et dans les anciennes zones protégées par les Nations Unies (ZPNU), au taux de 867 dollars par personne et par mois pour les fonctionnaires internationaux (1 768 700 dollars) et de 20 % du traitement annuel net pour les agents locaux (1 620 200 dollars).

vi) Indemnité de subsistance (missions) 12 043 100

31. Le montant prévu correspond à l'indemnité de subsistance (missions) versée aux fonctionnaires internationaux pour 134 160 jours-personne, aux taux indiqués dans la section relative aux paramètres budgétaires, compte tenu du calendrier de déploiement figurant à l'annexe III.

vii) Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission -

32. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

viii) Autres voyages autorisés 955 600

33. Le montant prévu correspond à 15 voyages par mois entre New York et la zone de la mission, à raison de 4 000 dollars par voyage (360 000 dollars), aux déplacements du personnel chargé des achats, à raison de 3 000 dollars en moyenne par mois (18 000 dollars) et aux autres déplacements du personnel militaire et civil effectués dans le contexte de l'interdiction des vols militaires dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine, des parachutages de colis alimentaires et de la formation à Aviano de contrôleurs de la circulation aérienne affectés aux postes avancés, ainsi qu'aux fréquentes visites d'officiers de liaison et réunions de planification de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) (320 000 dollars). Le montant indiqué correspond en outre aux voyages à Genève et ailleurs entrepris par de hauts fonctionnaires dans le cadre des négociations et entretiens en cours sur la situation politique ainsi qu'aux déplacements effectués à l'occasion des réunions du Comité des sanctions (200 000 dollars). Enfin, le montant indiqué couvre les frais de transport terrestre (57 600 dollars) à l'occasion du programme de familiarisation avec le matériel devant être organisé en Slovaquie.

c) Personnel contractuel international 30 726 600

34. Les prévisions de dépenses pour le personnel contractuel international ont été calculées sur la base d'un coût estimatif annuel de 37 700 dollars par personne, y compris une indemnité de repas, et du calendrier de déploiement figurant à l'annexe III (28 275 000 dollars), à quoi il faut ajouter la prime de risque versée aux fonctionnaires en poste en Bosnie-Herzégovine et dans les anciennes ZPNU, au taux de 600 dollars par personne et par mois (2 451 600 dollars). On trouvera à l'annexe V une ventilation détaillée des dépenses.

d) Volontaires des Nations Unies 2 709 400

35. Le montant demandé pour 149 Volontaires des Nations Unies a été calculé sur la base d'un coût estimatif annuel de 37 500 dollars par personne et du calendrier de déploiement figurant à l'annexe III (2 425 000 dollars), étant entendu qu'une prime de risque, au taux de 600 dollars par personne et par mois est versée au personnel en poste en Bosnie-Herzégovine et dans les anciennes ZPNU (284 400 dollars).

e) Personnel fourni par des gouvernements -

36. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

f) Observateurs électoraux civils -

37. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

3. Locaux/hébergement

a) Location de locaux 28 593 800

38. Les crédits nécessaires à la location de bureaux (189 200 dollars), d'ateliers (24 800 dollars), d'entrepôts (463 400 dollars), de postes de contrôle (27 400 dollars) et de logements pour le Représentant spécial du Secrétaire général (10 250 dollars) sont estimés à 715 050 dollars par mois, soit un total de 4 290 300 dollars.

39. On évalue à 3 033 600 dollars par mois (18 201 600 dollars en tout) les frais d'hébergement des 4 165 hommes des contingents qui seront logés dans des hôtels peu coûteux et autres immeubles, ou dans des tentes ou des blocs d'habitation modulaires installés sur des terrains loués. Les loyers mensuels se répartissent comme suit : hôtels, 581 900 dollars; logements divers, 1 179 900 dollars; terrains, 1 271 800 dollars. Un montant de 331 083 dollars par mois (1 986 600 dollars) est également prévu pour couvrir le coût des services de blanchisserie, de restauration et d'alimentation fournis dans les hôtels bon marché. En outre, on estime à 89 850 dollars par mois (539 100 dollars) le coût du logement du personnel de passage.

40. Le crédit prévu comprend aussi un montant de 148 900 dollars qui représente les frais d'hébergement des membres du contingent appelés à participer au programme de familiarisation avec le maniement du matériel qui se déroulera en Slovaquie.

41. Un montant de 3 576 200 dollars est demandé pour assurer l'hébergement de 1 236 agents contractuels internationaux et de 149 Volontaires des Nations Unies, à raison de 405 dollars par personne et par mois (2 605 800 dollars) pour les 1 092 personnes qui logeraient dans des appartements, et de 18 dollars par personne et par nuit pour les 293 personnes qui logeraient dans des hôtels (970 400 dollars).

42. Les prévisions reposent sur l'hypothèse que 144 agents contractuels internationaux continueront d'être hébergés dans des logements gratuits et

120 personnels dans des blocs d'habitation modulaires. On notera que les logements gratuits et les blocs modulaires sont attribués en priorité au personnel militaire. Cependant, selon les redéploiements auxquels il sera procédé, certains membres de ce personnel devront peut-être être relogés dans des locaux loués.

b) Aménagement et rénovation des locaux 2 694 000

43. Le montant prévu servira à financer les petits travaux d'aménagement et de rénovation dont le détail est indiqué ci-après.

Quartier général des ZPNU – Zagreb

44. Un montant de 419 000 dollars sera nécessaire pour rénover des sous-sols (170 000 dollars), améliorer la ventilation des locaux (125 000 dollars), isoler des greniers (24 000 dollars), moderniser un transformateur de 630 kVA (60 000 dollars) et effectuer divers petits travaux de rénovation (40 000 dollars).

Quartier général des FPNU – base logistique de Pleso

45. Un montant total de 735 000 dollars est prévu pour améliorer la partie de l'aéroport réservée aux passagers (175 000 dollars) et réaliser divers petits travaux de rénovation (150 000 dollars), ainsi que pour financer des projets qui n'ont pu être menés à bien au cours de la période précédente : réfection de la route et de la clôture longeant le champ de mines (70 000 dollars), installation de portiques de lavage des véhicules (200 000 dollars) et mise en place d'un dépôt d'élimination des hydrocarbures pour protéger l'environnement (140 000 dollars).

Quartier général des FPNU – base logistique de Split

46. Un montant de 850 000 dollars sera nécessaire pour transformer le site de la cimenterie dalmate en base logistique (500 000 dollars), remettre en état des hôtels (120 000 dollars), réparer des toitures (50 000 dollars) et effectuer d'autre petits travaux de rénovation (180 000 dollars).

FORPRONU

47. Un montant total de 450 000 dollars est prévu pour de petits travaux de rénovation dans le secteur Sud-Ouest (180 000 dollars), le secteur Nord-Est (120 000 dollars), le secteur de Sarajevo (140 000 dollars) et à Bihac (10 000 dollars).

ONURC

48. Un montant de 200 000 dollars est demandé pour financer des travaux de rénovation en Croatie.

FORDEPRENU

49. Un montant de 40 000 dollars sera nécessaire pour l'aménagement et la rénovation de locaux dans l'ex-République yougoslave de Macédoine.

c) Fournitures d'entretien 5 244 000

50. Le montant demandé couvrira le coût des matériaux de construction et autres fournitures utilisés par les ingénieurs civils et militaires pour le réaménagement, la rénovation et l'entretien courant des installations dans toute la zone de la mission. Les prévisions de dépenses se répartissent comme suit : QG-FPNU à Zagreb, 62 000 dollars; QG-FPNU à Pleso, 363 700 dollars; et QG-FPNU à Split, 553 700 dollars; FORPRONU, 3 107 600 dollars; ONURC, 1 024 800 dollars; et FORDEPRENU, 132 200 dollars.

d) Services d'entretien 1 042 500

51. Le montant prévu représente le coût des services contractuels d'entretien – ramassage des ordures, électricité, évacuation des eaux usées, éclairage, écoulement des eaux, chauffage et travaux d'entretien connexes – fournis par des entrepreneurs privés dans la zone de la mission. Les prévisions de dépenses se répartissent comme suit : QG-FPNU à Zagreb, 63 400 dollars; QG-FPNU à Pleso, 170 600 dollars; et QG-FPNU à Split, 121 800 dollars; FORPRONU, 560 400 dollars; ONURC, 102 300 dollars; et FORDEPRENU, 19 500 dollars.

52. Un montant de 4 500 dollars est également prévu pour la peinture, le nettoyage et la remise en état des bâtiments où se déroulera le programme de familiarisation avec le maniement du matériel.

e) Éclairage, chauffage, énergie et eau 17 079 000

53. Les prévisions de dépenses relatives à cette rubrique s'établissent comme suit : a) électricité, 708 100 dollars par mois (4 248 600 dollars); b) eau, 444 200 dollars par mois (2 665 200 dollars); c) gaz, 5 000 dollars par mois (30 000 dollars); d) bois de feu, 125 900 dollars par mois (755 400 dollars); e) charbon, 66 700 dollars par mois (400 200 dollars); et f) fioul pour groupes électrogènes, 1 496 600 dollars par mois (8 979 600 dollars).

f) Construction de locaux et bâtiments préfabriqués 10 880 800

54. On a constamment besoin de blocs d'habitation modulaires et d'installations d'appui pour le personnel qui est affecté aux points de contrôle des principales routes ouvertes au trafic civil, aux postes de contrôle, aux bases de patrouille et aux postes de police, afin d'assurer le respect des accords économiques, des décisions instituant des zones de séparation élargies et des autres initiatives de paix.

55. Le montant prévu permettra d'acheter 620 blocs d'habitation modulaires : 100 seront utilisés pour le redéploiement des unités, 120 serviront de postes de contrôle, de logement pour les patrouilles, de postes de police civile (ONU) et de logement pour le personnel de passage, 300 accueilleront 600 hommes des contingents qui quitteront des logements loués et 100 seront réservés à des

agents contractuels internationaux également hébergés dans des logements loués. Comme aucun de ces blocs ne sera sans doute habitable avant le 1er janvier 1996, les loyers mensuels payables au cours de la période considérée n'ont pas été ajustés. Le crédit demandé permettra aussi de remplacer 50 unités devenues inutilisables à la suite d'hostilités, d'incendies ou de dégâts divers.

56. Le montant indiqué permettra également d'acheter 120 blocs sanitaires supplémentaires, de remplacer 10 blocs sanitaires existants et d'équiper de cuisines les camps dans lesquels sera installé le personnel militaire actuellement hébergé dans des logements loués.

57. On trouvera ci-après la ventilation des dépenses prévues à cette rubrique, qui comprennent le coût des travaux de construction initialement programmés au cours de la période précédente.

Tableau 3

Matériel supplémentaire

<u>Description du matériel</u>	<u>Nombre total d'unités</u>	<u>Coût unitaire (dollars)</u>	<u>Coût total (dollars)</u>
<u>Blocs d'habitation modulaires</u>			
Redéploiement des contingents	100	4 500	450 000
Relogement des contingents	300	4 500	1 350 000
Divers	120	4 500	540 000
Hébergement du personnel civil	100	4 500	450 000
Total partiel	620		2 790 000
<u>Blocs sanitaires</u>	120	9 500	1 140 000
<u>Cuisine et cantines</u>			
250 personnes	1	155 300	155 300
200 personnes	1	155 000	155 000
120 personnes	2	104 000	208 000
20 personnes	5	22 500	112 500
10 personnes	5	12 500	62 500
Total partiel	14		693 300
<u>Conteneurs maritimes</u>	250	1 200	300 000
<u>Entrepôts</u>	10	80 000	800 000
Total partiel			1 100 000
Total partiel			5 723 300
Fret (15 %)			858 500
Total partiel			6 581 800
Aménagement des terrains			520 000
Raccordement aux réseaux de distribution d'eau et d'électricité			96 000
TOTAL			7 197 800

Tableau 4

Remplacement de matériel

<u>Description du matériel</u>	<u>Nombre total d'unités</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
Blocs d'habitation modulaires	50	4 500	225 000
Blocs sanitaires	10	9 500	95 000
Total partiel			320 000
Fret (15 %)			48 000
TOTAL			368 000

Tableau 5

Travaux reportés

<u>Travaux de construction</u>	<u>Coût total</u> (dollars)
Mess du quartier général	80 000
Entrepôt (Pleso)	1 500 000
Magasin de vivres	285 000
Logements pour officiers	500 000
Bureaux	150 000
Cuisine (Split)	550 000
Caserne de Divulje	250 000
TOTAL	3 315 000

4. Remise en état des infrastructures

a) Réfection des pistes (aéroports) 895 000

58. Le montant correspond au coût des fournitures pour l'entretien des aéroports de Sarajevo et Tuzla ainsi des aires de stationnement des aéronefs et voies de circulation contiguës à la base logistique de Pleso (200 000 dollars) et pour la réfection des hélicoptères dans les secteurs desservis par les hélicoptères MI-26 (200 000 dollars). Ce dernier montant a été reporté de la période précédente couverte par le mandat.

59. Un montant de 495 000 dollars est prévu pour assurer divers services, notamment la construction de nouveaux hélicoptères à Pleso dans le cadre d'arrangements contractuels (300 000 dollars) et des travaux d'entretien

courants aux aéroports de Sarajevo (120 000 dollars) et Tuzla (75 000 dollars). Ces services portent notamment sur la réparation des pistes, le nettoyage du système d'écoulement, la tonte de l'herbe, le balayage des pistes et l'entretien de l'infrastructure d'appui, notamment l'éclairage.

b) Réfection des routes 6 035 000

60. Dans toute la zone de la mission, les routes d'accès aux installations de la mission se sont détériorées à cause de l'intensité de la circulation des véhicules, du manque d'entretien préventif, de la neige et de la glace. Des travaux de réparation doivent être effectués d'urgence pour remettre les routes en état aux fins du déploiement des contingents et de l'acheminement des fournitures et pour prévenir les dommages pouvant être causés aux véhicules de la mission et aux marchandises qu'ils transportent. L'ampleur et le coût des travaux de réparation des routes en Bosnie-Herzégovine sont plus importants que dans les autres zones de la mission, le relief y étant plus montagneux.

61. Les pistes menant à bon nombre de postes d'observation doivent être aménagées de façon à pouvoir être utilisées en toute saison par des véhicules tout terrain et ensuite être entretenues pour faciliter les opérations courantes de ravitaillement, d'évacuation d'urgence et de patrouille. La construction de routes d'accès supplémentaires aux postes d'observation, notamment dans les zones montagneuses de l'ex-République yougoslave de Macédoine, sur le mont Igman près de Sarajevo et dans d'autres régions de Bosnie-Herzégovine, est prévue pour cette période. En outre, il est nécessaire de procéder à d'importants travaux de réparation des digues utilisées comme routes par les véhicules blindés à chenilles qui patrouillent les lignes d'affrontement dans le secteur Est.

62. Le montant prévu pour les fournitures est estimé à 3 275 000 dollars et se répartit comme suit : quartier général de la FPNU - Split (125 000 dollars), ONURC (835 000 dollars), FORDEPRENU (220 000 dollars) et FORPRONU (2 095 000 dollars).

63. Il est nécessaire de faire procéder à d'importants travaux de remise en état des infrastructures dans le cadre d'arrangements contractuels, faute de personnel et de matériel suffisants. Le montant prévu au titre des services contractuels est estimé à 2 760 000 dollars et se répartit comme suit : aménagement des routes d'accès et asphaltage à Pleso (1 266 000 dollars) et réparation des routes au quartier général des FPNU à Zagreb (40 000 dollars), à Split (375 000 dollars), au quartier général de la FORPRONU (624 000 dollars) et au quartier général de l'ONURC (455 000 dollars).

c) Réparation des ponts 346 000

64. Il faut réparer les ponts dans toute la zone de la mission, notamment en Bosnie-Herzégovine, en raison des dommages causés par l'intensité de la circulation des véhicules. Un montant de 186 000 dollars est nécessaire pour installer des ponts adaptés au matériel militaire et pour acheter des fournitures devant être utilisées par les ingénieurs militaires et civils.

65. Le montant demandé pour les travaux courants de réparation des tabliers, des bandes de roulement et des butées des ponts est estimé à 160 000 dollars.

5. Transports

a) Achat de véhicules 8 373 200

66. Le parc de véhicules actuel de la mission comprend 3 952 véhicules, comme il est indiqué à l'annexe VI. Le montant demandé à cette rubrique permettra d'acheter 98 véhicules supplémentaires et de remplacer 171 véhicules endommagés. Tous les véhicules supplémentaires, à l'exception des motoneiges, sont destinés aux Services de génie. Les nouveaux véhicules nécessaires se répartissent comme suit : 6 camions légers pour le transport de marchandises, y compris les pièces de rechange, 5 camions-grues pour le chargement et le déchargement de marchandises lourdes, 19 camions-remorques pour le transport de matériel lourd, 50 motoneiges aux fins de patrouille et transport de matériel léger jusqu'aux postes d'observation par temps inclément dans toute la zone de la mission, 1 plate-forme d'accès pour les réparations en hauteur, 4 excavatrices pour la construction de logements et de postes d'observation, 2 niveleuses, 1 balayeuse et 2 rouleaux compresseurs pour la construction et la réparation des routes (voir par. 59 et 60 ci-dessus) et 8 chariots élévateurs légers pour le chargement et le déchargement des marchandises.

67. On trouvera dans les tableaux ci-après la répartition des véhicules par opération ainsi qu'une ventilation des coûts.

Tableau 6

Répartition par opération

<u>Type de véhicule</u>	<u>QG-FPNU</u> <u>Pleso</u>	<u>QG-FPNU</u> <u>Split</u>	<u>FORPRONU</u>	<u>ONURC</u>	<u>FORDEPRENU</u>
Camion léger	1	—	1	4	—
Camion-grue léger	—	—	3	2	—
Camion-remorque	1	1	8	6	3
Motoneige	—	—	30	14	6
Plate-forme d'accès	—	—	1	—	—
Excavatrice	1	1	1	1	—
Niveleuse	—	—	1	1	—
Balayeuse	—	—	1	—	—
Rouleau compresseur	—	—	2	—	—
Chariot élévateur	1	1	2	4	—
TOTAL	4	3	50	32	9

Tableau 7

Véhicules supplémentaires

<u>Description du matériel</u>	<u>Nombre d'unités</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
Plate-forme d'accès	1	55 000	55 000
Excavatrice	4	180 000	720 000
Chariot élévateur léger	8	35 000	280 000
Niveleuse	2	120 000	240 000
Balayeuse	1	55 000	55 000
Rouleau compresseur	2	40 000	80 000
Motoneige	50	4 500	225 000
Camion-remorque	19	3 000	57 000
Camion léger	6	50 000	300 000
Camion-grue léger	5	60 000	300 000
Total partiel	98		2 312 000
Fret (15 %)			346 800
TOTAL			2 658 800

Tableau 8

Véhicules de remplacement

<u>Description du matériel</u>	<u>Nombre d'unités</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
Véhicule d'aéroport	1	50 000	50 000
Autocar lourd	4	120 000	480 000
Autocar léger	11	19 000	209 000
Jeep légère	76	20 500	1 558 000
Berline lourde	1	20 000	20 000
Berline légère	29	13 000	377 000
Berline moyenne	5	17 000	85 000
Camion léger	43	50 000	2 150 000
Dépanneuse légère	1	40 000	40 000
Total partiel	171		4 969 000
Fret (15 %)			745 400
TOTAL			5 714 400

b) Location de véhicules 3 042 200

68. Le montant indiqué doit permettre de louer pendant de courtes périodes du matériel spécialisé nécessaire pour la distribution des marchandises, les transports de groupe et les travaux de génie.

69. Les dépenses ont été calculées sur la base de la location de véhicules, tel qu'indiqué ci-après, à un coût mensuel moyen de 600 dollars pour les véhicules légers, de 8 000 dollars pour les véhicules lourds (chariots élévateurs) et de 8 366 dollars pour les véhicules lourds (gros chariots élévateurs, camions-grues, autocars lourds et gros matériel spécialisé pour les travaux de génie).

	<u>Véhicules légers</u>	<u>Véhicules moyens</u>	<u>Véhicules lourds</u>
Juillet	1	4	63
Août	1	4	58
Septembre	1	4	60
Octobre	1	2	59
Novembre	1	2	53
Décembre	1	2	53

c) Matériel d'atelier 325 500

70. La Section des transports assure les services d'entretien des premier, deuxième et troisième échelons pour tous les véhicules appartenant à l'ONU, en plus des services d'entretien du troisième échelon pour les véhicules appartenant aux contingents. Le montant prévu doit permettre de remplacer l'outillage et le matériel d'atelier ci-après, qui est usé ou endommagé par suite de l'usage constant qui en a été fait.

<u>Description du matériel</u>	<u>Nombre d'unités</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
Pont élévateur, 2 tonnes	1	3 000	3 000
Pont élévateur, 3 tonnes	4	3 500	14 000
Pont élévateur, 10 tonnes	1	10 000	10 000
Pont élévateur, 15 tonnes	3	15 000	45 000
Appareil de nettoyage à vapeur	6	1 000	6 000
Appareil de lavage à haute pression	8	800	6 400
Appareil de chauffage	2	1 000	2 000
Compresseur	5	1 000	5 000
Matériel de soudage à gaz	3	1 000	3 000
Matériel de soudage MIG	4	1 200	4 800
Outillage pour carrosserie	4	200	800
Matériel d'alignement des roues	2	1 000	2 000
Changeur de pneus	2	2 000	4 000
Machine à équilibrer les roues	2	2 000	4 000
Cric, 1 tonne	2	200	400
Cric, 5 tonnes	2	400	800
Outillage de mécanicien	33	1 000	33 000
Outillage à air comprimé	6	200	1 200
Matériel de peinture	2	300	600
Matériel de bataillon	—	—	137 000
Total partiel			283 000
Fret (15 %)			42 500
TOTAL			325 500

d) Pièces de rechange, réparations et entretien . . . 43 114 400

71. Le montant prévu pour les pièces de rechange, les réparations et l'entretien des véhicules est estimé à 1 250 dollars par an pour les véhicules appartenant à l'ONU (2 080 700 dollars), à 6 250 dollars par an pour les véhicules appartenant aux contingents (27 040 600 dollars) et à 520 dollars par mois pour les véhicules loués (192 400 dollars), sur la base du calendrier de déploiement mensuel indiqué ci-après, soit au total 29 313 700 dollars. Le parc automobile accuse une réduction de 10 % pour les véhicules extraroutiers et aucun montant n'est prévu pour les motoneiges ou les motos, le coût y afférent étant négligeable. En outre, les dépenses annuelles pour les remorques (194 appartenant à l'ONU et 3 210 aux contingents) sont estimées à 1 000 dollars par remorque (1 701 200 dollars).

	<u>Véhicules appartenant à l'ONU</u>	<u>Véhicules appartenant aux contingents</u>	<u>Véhicules loués</u>
Juillet	3 277	8 593	68
Août	3 277	8 593	63
Septembre	3 277	8 683	65
Octobre	3 327	8 683	62
Novembre	3 377	8 683	56
Décembre	3 440	8 683	56

72. Le parc automobile comprend un grand nombre de véhicules lourds spécialisés de type militaire, tels que Warriors, véhicules blindés de transport de troupes (VBTT) et chars. Pour nombre de ces véhicules, il faut remplacer les chenilles tous les 1 500 kilomètres. Le coût unitaire va de 11 648 dollars à 40 494 dollars. Les Warriors, par exemple, doivent être équipés soit de chenilles d'hiver (34 623 dollars pièce), soit de chenilles d'été (35 531 dollars pièce). On estime qu'au cours de la période, il faudra remplacer 400 chenilles, au coût unitaire moyen de 20 000 dollars (8 millions de dollars).

73. La somme indiquée doit également permettre de couvrir un contrat commercial d'entretien du troisième échelon, à raison de 291 667 dollars par mois (1 750 000 dollars).

74. Les prévisions de dépenses portent également sur la remise en état (1 623 300 dollars) et la peinture (617 000 dollars) de 100 véhicules blindés de transport de troupes fournis par le Gouvernement allemand ainsi que sur le coût des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien des véhicules utilisés pendant le programme de familiarisation avec le matériel organisé en Slovaquie (109 200 dollars).

e) Carburant et lubrifiants 26 745 900

75. Les dépenses prévues au titre du carburant ont été calculées sur la base de 8 dollars par véhicule et par jour pour les véhicules appartenant à l'ONU (4 900 600 dollars), 12 dollars par véhicule et par jour pour les véhicules

/...

appartenant aux contingents (19 105 100 dollars) et 23,20 dollars par véhicule et par jour pour les véhicules loués (263 300 dollars), conformément au calendrier de déploiement mensuel figurant au paragraphe 71 ci-dessus. Un montant est également prévu pour couvrir le coût des lubrifiants, à raison de 10 % du coût du carburant (2 426 900 dollars). Un montant est également demandé pour le carburant des véhicules qui seront utilisés dans le cadre du programme de familiarisation avec le matériel organisé en Slovaquie (50 000 dollars).

f) Assurance 2 433 300

76. Le coût unitaire de l'assurance responsabilité au tiers est estimé à 362 dollars par an pour les véhicules appartenant à l'ONU (638 800 dollars), à 400 dollars par an pour les véhicules appartenant aux contingents (1 783 400 dollars) et à 30 dollars par mois pour les véhicules loués (11 100 dollars), sur la base du calendrier de déploiement mensuel ci-après. Le nombre de véhicules n'a pas été ajusté pour tenir compte du facteur extraroutier.

	<u>Véhicules appartenant</u> <u>à l'ONU</u>	<u>Véhicules appartenant</u> <u>aux contingents</u>	<u>Véhicules loués</u>
Juillet	3 477	8 857	68
Août	3 477	8 857	63
Septembre	3 477	8 947	65
Octobre	3 527	8 947	62
Novembre	3 577	8 947	56
Décembre	3 640	8 947	56

6. Opérations aériennes

77. Les prévisions de dépenses concernant les opérations aériennes pour la période du 1er juillet au 31 décembre 1995 tiennent compte d'un certain nombre de changements par rapport à la période du 1er avril au 30 juin 1995, à savoir : modification de la composition de la flotte d'hélicoptères (résultat net : deux appareils de plus); augmentation du nombre d'heures de vol par mois prévu pour les hélicoptères fournis par des gouvernements; changement d'adjudicataire pour les hélicoptères Mi-26; réduction des primes d'assurance mensuelles concernant les hélicoptères fournis par des gouvernements; supplément d'assurance contre les risques de guerre pour les hélicoptères Mi-26, l'avion-cargo AN-26 et les deux avions de transport de passagers YAK-40. Les changements intervenus dans le nombre d'appareils par type, les nombres d'heures de vol par mois, les coûts de location mensuels et les primes d'assurance mensuelles figurent dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 9

Nombre d'appareils, par type

<u>Type d'appareil</u>	<u>1er avril- 30 juin 1995</u>	<u>1er juillet- 31 décembre 1995</u>	<u>Variation</u>
Hélicoptères loués à des entreprises commerciales			
Bell-206	3	3	—
Bell-212	3	3	—
Mi-26	2	2	—
S-61	2	—	(2)
Total partiel	10	8	(2)
Hélicoptères fournis par des gouvernements			
Bell-412	4	4	—
Gazelle	4	—	(4)
Lynx	—	4	4
Puma	6	6	—
SA-341	—	4	4
Sea King	4	4	—
Total partiel	18	22	4
Total (hélicoptères)	28	30	2
Avions			
AN-26	1	1	—
IL-76	2	2	—
YAK-40	2	2	—
Total (avions)	5	5	—

Tableau 10

Nombre d'heures de vol par mois

<u>Type d'appareil</u>	<u>1er avril- 30 juin 1995</u>	<u>1er juillet- 31 décembre 1995</u>	<u>Variation</u>
Hélicoptères loués à des entreprises commerciales			
Bell-206	270	270	—
Bell-212	270	270	—
Mi-26	210	180	(30)
S-61	180	—	(180)
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total partiel	930	720	(210)
Hélicoptères fournis par des gouvernements			
Bell-412	100	120	20
Gazelle	100	—	(100)
Lynx	—	120	120
Puma	150	180	30
SA-341	—	120	120
Sea King	100	120	20
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total partiel	450	660	210
Total (hélicoptères)	<hr/> <u>1 380</u>	<hr/> <u>1 380</u>	<hr/> <u>—</u>
Avions			
AN-26	125	125	—
IL-76	300	300	—
YAK-40	180	180	—
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total (avions)	<hr/> <u>605</u>	<hr/> <u>605</u>	<hr/> <u>—</u>

Tableau 11

Coût de location mensuel

<u>Type d'appareil</u>	<u>1er avril- 30 juin 1995</u>	<u>1er juillet- 31 décembre 1995</u>	<u>Variation</u>
Hélicoptères loués à des entreprises commerciales			
Bell-206	117 600	117 600	—
Bell-212	254 235	254 235	—
Mi-26	857 900	864 000	6 100
S-61	397 500	—	(397 500)
Total partiel	1 627 235	1 235 835	(391 400)
Hélicoptères fournis par des gouvernements			
Bell-412	220 000	264 000	44 000
Gazelle	70 000	—	(70 000)
Lynx	—	255 200	255 200
Puma	330 000	391 800	61 800
SA-341	—	84 400	84 400
Sea King	227 300	290 000	62 700
Total partiel	847 300	1 285 400	438 100
Total (hélicoptères)	2 474 535	2 521 235	46 700
Avions			
AN-26	69 000	69 000	—
IL-76	386 000	387 300	1 300
YAK-40	111 800	111 800	—
Total (avions)	566 800	568 100	1 300

Tableau 12

Primes d'assurance mensuelles

<u>Type d'appareil</u>	<u>1er avril- 30 juin 1995</u>	<u>1er juillet- 31 décembre 1995</u>	<u>Variation</u>
Hélicoptères loués à des entreprises commerciales			
Bell-206	3 000	3 000	—
Bell-212	6 750	6 750	—
Mi-26	—	84 000	84 000
S-61	—	—	—
Total partiel	9 750	93 750	84 000
Hélicoptères fournis par des gouvernements			
Bell-412	2 292	664	(1 628)
Gazelle	2 292	—	(2 292)
Lynx	—	664	664
Puma	3 438	996	(2 442)
SA-341	—	664	664
Sea King	2 292	664	(1 628)
Total partiel	10 314	3 652	(6 662)
Total (hélicoptères)	20 064	97 402	77 338
Avions			
AN-26	155 540	214 500	58 960
IL-76	400 000	400 000	—
YAK-40	8 340	377 200	368 860
Total (avions)	563 880	991 700	427 820

a) Hélicoptères

i) Location/affrètement 15 127 400

78. Le coût estimatif de la location de 30 hélicoptères devant effectuer au total 1 380 heures de vol par mois pendant six mois s'élève à 15 127 400 dollars. On trouvera à l'annexe VII la ventilation de ce montant.

ii) Carburants et lubrifiants 3 210 900

79. Les dépenses de carburant ont été calculées en supposant un prix d'achat de 1,74 dollar le gallon, soit 2 919 000 dollars au total, compte tenu d'une consommation dont on trouvera à l'annexe VII la ventilation détaillée par type d'hélicoptère. Ce montant a été majoré de 10 % (291 900 dollars) pour tenir compte de la consommation de lubrifiants.

iii) Déploiement/retrait -

80. Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

iv) Vols de ravitaillement -

81. Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

v) Peinture/préparation -

82. Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

vi) Assurance responsabilité et risques de guerre 584 400

83. Les montants des primes d'assurance au tiers (80 400 dollars) et d'assurance contre les risques de guerre (504 000 dollars) ont été calculés selon les barèmes mensuels qui figurent à l'annexe VII.

b) Avions

i) Location/affrètement 3 408 600

84. Il s'agit du coût estimatif de la location de cinq avions devant effectuer au total 605 heures de vol par mois pendant six mois, soit 3 408 600 dollars. On trouvera à l'annexe VII le détail de ce montant.

ii) Carburants et lubrifiants 10 919 300

85. Le montant indiqué comprend 9 926 600 dollars pour l'achat de carburant à 1,74 dollar le gallon. On trouvera à l'annexe VII la ventilation détaillée de la consommation de carburant par type d'avion. Le montant prévu pour les carburants a été majoré de 10 % (992 700 dollars) pour tenir compte de la consommation de lubrifiants.

iii) Déploiement/retrait -

86. Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

iv) Peinture/préparation -

87. Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

v) Assurance responsabilité et risques de guerre 5 950 200

88. Les montants des primes d'assurance au tiers et d'assurance contre les risques de guerre en Bosnie-Herzégovine ont été calculés selon les barèmes mensuels qui figurent à l'annexe VII.

c) Indemnité de subsistance des équipages 37 500

89. Conformément aux conditions du contrat, un montant de 3 000 dollars par mois (18 000 dollars au total) est prévu pour l'indemnité de logement des

équipages de Bell-206, ainsi qu'un montant de 3 250 dollars par mois (19 500 dollars au total) pour les équipages de Bell-212.

d) Autres dépenses

i) Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne 4 640 000

90. Afin que les aéroports de Tuzla et de Sarajevo puissent devenir et demeurer pleinement opérationnels par mauvais temps, surtout pendant les mois d'hiver, il faut les doter du matériel suivant pour respecter la réglementation internationale de la navigation aérienne : deux radiophares omnidirectionnels VHF d'alignement et de télémétrie (VOR/DME), un pour les atterrissages et l'autre pour les survols, des enregistreurs de contrôle d'approche VHF/UHF et des radars d'approche, notamment de précision. Un montant de 1 140 000 dollars est prévu pour l'achat de radars d'approche de précision et de balises de radionavigation pour les aéroports de Tuzla et de Sarajevo, ce matériel devant servir à contrôler le mouvement des avions et des hélicoptères en phase d'approche. Les frais d'installation, de calibrage et d'entretien correspondants s'élèvent à 500 000 dollars. Il faut également prévoir l'achat de matériel de dégivrage pour les aéroports de Sarajevo, Zagreb et Tuzla (coût total : 2 550 000 dollars).

91. Des crédits avaient été demandés pour du matériel analogue dans les prévisions de dépenses pour la période du 1er octobre 1994 au 31 mars 1995, mais le matériel en question n'a pas été acheté. Les besoins ont de nouveau été analysés en détail, compte tenu de l'évolution de la situation de la mission, et les chiffres indiqués ci-dessus correspondent à l'achat de matériel mieux adapté à la nouvelle définition des tâches à accomplir dans les aéroports visés.

92. Les services de contrôle de la circulation aérienne sont les suivants : émission des avis relatifs à la circulation aérienne et des indications radar qui permettent d'assurer l'espacement des avions; gestion des transmissions radio et téléphoniques nécessaires pour l'obtention et le traitement des autorisations de survol; entretien des aides à la navigation; ces services reviennent à 75 000 dollars par mois (450 000 dollars).

ii) Droits d'atterrissage et manutention au sol 4 424 700

93. Les services de manutention au sol comprennent le nettoyage de l'intérieur et de l'extérieur des avions, les services de restauration, l'embarquement et le contrôle des passagers et l'exploitation d'une unité d'alimentation électrique au sol, d'un tracteur de remorquage et du matériel mobile d'éclairage. Le montant prévu pour l'ensemble des aéroports s'élève à 521 280 dollars par mois (3 127 700 dollars au total).

94. Le coût des services relatifs à l'atterrissage – entretien des pistes et des aides à la navigation, guidage radar pendant la phase d'approche, prise en charge des passagers, sécurité, transmissions, lutte contre les incendies et sauvetage – est estimé à 216 175 dollars par mois (1 297 000 dollars au total).

iii) <u>Citernes à carburant</u>	-
95. Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.	
7. <u>Opérations navales</u>	-
96. Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.	
8. <u>Transmissions</u>	
a) <u>Éléments complémentaires</u>	
i) <u>Matériel de transmissions</u>	3 160 900

97. Il est prévu d'acheter le matériel nécessaire pour désengorger le réseau de transmissions de la mission et le rendre plus sûr; le montant indiqué permettrait également de se procurer le matériel téléphonique prévu à la période précédente mais dont l'achat a été retardé et de remplacer le matériel usé ou endommagé.

Matériel VHF

98. Vu la multiplication des attaques contre le personnel de la mission, tant à Zagreb que sur le terrain, il est proposé d'acheter encore 610 postes de radio mobiles pour les véhicules et 600 postes portatifs. On se rapprocherait ainsi d'un taux d'équipement des véhicules qui soit acceptable au regard de la sécurité du personnel.

Matériel de communication par satellite

99. L'élément critique du réseau de transmissions de la mission est la liaison satellite qui, complétée de quelques liaisons radio poste à poste, relie tous les centraux téléphoniques des différents états-majors (théâtre, commandements, secteurs, bataillons) en un réseau homogène. Les crédits demandés permettraient de mettre en place 10 mini-liaisons hertziennes terrestres pour relier au bâtiment du quartier général de Sarajevo les bureaux et les bataillons dispersés dans la ville, afin d'améliorer la sûreté de leurs transmissions. D'autre part, il est nécessaire d'augmenter la capacité de deux terminaux de satellite.

100. Le système de transmissions comporte notamment un système de contrôle de la gestion du parc de véhicules - pour suivre les déplacements des convois, qui sont équipés d'émetteurs mobiles, dans la zone de la mission - et un système mondial de localisation, qui fait appel à des émetteurs portatifs - pour déterminer avec précision le tracé de la ligne d'affrontement. En ce qui concerne le premier, il faut un système d'appoint en cas de redondances sur le système principal. Pour le second, il faut 20 récepteurs supplémentaires, à tenir en réserve ou à utiliser pour la formation.

Matériel téléphonique

101. Il est prévu d'équiper la zone qui entoure Sarajevo d'un dispositif de gestion des liaisons radio qui serait un système de répéteurs à canaux en

parallèle entièrement relié au réseau téléphonique et qui permettrait aux utilisateurs d'avoir pleinement accès au réseau de communication de la FORPRONU à l'intérieur de Sarajevo. Le système prévu comporterait 20 radiotéléphones mobiles et 50 téléphones mobiles.

102. Les liaisons radio de poste à poste servent à étendre les services du réseau de l'ONU à des sites où l'emploi d'un terminal de satellite spécialisé serait inadapté ou matériellement difficile. Des liaisons de téléphonie rurale (stations hertziennes à canal double) permettront d'étendre le réseau de communication à des postes fixes à l'aide de transmissions en visibilité directe sur des distances pouvant atteindre 30 kilomètres.

Matériel divers

103. Les blocs d'alimentation non interruptibles sont indispensables pour assurer la continuité de l'alimentation électrique du matériel essentiel. Il en faut 20 de plus pour couvrir les besoins des centres de transmission dans la totalité de la zone de la mission.

Tableau 13

Matériel supplémentaire

<u>Type de matériel</u>	<u>Nombre d'unités</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
<u>Matériel VHF</u>			
Émetteur-récepteur portatif	600	500	300 000
Poste mobile	610	500	305 000
Total partiel			605 000
<u>Matériel de communication par satellite</u>			
Gestion du parc de véhicules	1	20 000	20 000
Matériel GPS	20	3 000	60 000
Module d'augmentation de la capacité des terminaux	2	80 000	160 000
Liaison terrestre hertzienne	10	45 000	450 000
Total partiel			790 000
<u>Matériel téléphonique</u>			
Radiotéléphone mobile	20	6 000	120 000
Radiotéléphone portatif	50	1 000	50 000
Liaison de téléphonie rurale	15	8 000	120 000
Système de gestion des liaisons radio	1	500 000	500 000
Total partiel			690 000
<u>Matériel divers</u>			
Bloc d'alimentation non interruptible (3 kVA)	20	2 500	50 000
Total partiel			2 135 000
Fret (15 %)			320 300
TOTAL			2 455 300

Tableau 14

Matériel de remplacement

<u>Type de matériel</u>	<u>Nombre d'unités</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
<u>Matériel VHF</u>			
Antenne fixe/station relais	5	1 000	5 000
Émetteur-récepteur portatif	25	500	12 500
Poste mobile	10	500	5 000
Total partiel			22 500
<u>Matériel HF</u>			
Antenne fixe	3	4 000	12 000
Antenne mobile	2	2 500	5 000
Radiotéléphone mobile	3	8 000	24 000
Total partiel			41 000
<u>Matériel de communication par satellite</u>			
Module d'augmentation de la capacité des terminaux	1	80 000	80 000
<u>Matériel téléphonique</u>			
Central (petit)	1	3 000	3 000
<u>Matériel divers</u>			
Chargeur d'accumulateurs	35	200	7 000
Bloc d'alimentation non interruptible (3 kVA)	2	2 500	5 000
Total partiel			12 000
Total partiel			158 500
Fret (15 %)			23 800
TOTAL			182 300

Tableau 15

Reports

<u>Type de matériel</u>	<u>Nombre d'unités</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
<u>Matériel téléphonique</u>			
Central (petit)	20	3 000	60 000
Central (moyen)	5	25 000	125 000
Central (gros)	3	90 000	270 000
Total partiel			455 000
Fret (15 %)			68 300
TOTAL			523 300

ii) Pièces de rechange et fournitures 7 122 000

104. Le montant prévu comprend l'achat de pièces de rechange pour le matériel de transmission appartenant à l'ONU et pour celui qui appartient aux contingents. En ce qui concerne le matériel de communication civil, il faut des pièces de rechange (1 232 200 dollars), du câble téléphonique (190 000 dollars), des répartiteurs (37 200 dollars), des piles (110 000 dollars) et des câbles et accessoires d'antenne (24 000 dollars). Quant au matériel de transmission militaire, les besoins sont estimés à 921 400 dollars par mois (5 528 600 dollars).

iii) Matériel d'atelier et d'essai 56 000

105. Le développement du réseau nécessite l'achat de davantage de matériel d'atelier et d'essai. Le matériel d'atelier consiste en des établis, des rayonnages, des rectifieuses et des compresseurs. Le matériel d'essai comprend des multimètres et des oscilloscopes.

iv) Communications par réseaux commerciaux 9 558 200

106. Les dépenses prévues à cette rubrique se partagent entre les communications par satellite (3 925 200 dollars) et les autres : téléphone, télex, affranchissement et service de la valise diplomatique (5 633 000 dollars).

107. Les frais de téléphone pour les appels locaux et internationaux et les appels aux terminaux INMARSAT sont estimés à 843 000 dollars par mois (5 088 000 dollars). Il faut compter en outre 125 000 dollars pour les contrats de câblage des installations téléphoniques. Les frais de télex, d'affranchissement et d'expédition de la valise diplomatique sont estimés à 75 000 dollars par mois (450 000 dollars).

108. Le montant prévu pour les communications par satellite doit couvrir les éléments suivants : a) location d'un répéteur de satellite pour l'exploitation du réseau de communication par satellite appartenant à l'ONU; b) frais d'utilisation des stations de communication par satellite commerciales; c) frais d'utilisation des terminaux INMARSAT de type "M" et "C"; d) location de terminaux de satellite tactiques (TACSAT) pour les contrôleurs aériens avancés. La ventilation de ce montant est la suivante :

<u>Type de matériel</u>	<u>Nombre de mois</u>	<u>Coût mensuel</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
<u>Répéteur</u>	6	170 000	1 020 000
<u>Station de communication par satellite</u>			
40 stations	6	320 000	1 920 000
<u>Terminal INMARSAT "M"</u>			
10 terminaux	6	50 000	300 000
<u>Terminal INMARSAT "C"</u>			
27 terminaux	6	81 000	486 000
40 terminaux	6	20 000	120 000
<u>Terminal TACSAT</u>			
22 terminaux	6	13 200	79 200
TOTAL			<u>3 925 200</u>

b) Contrat relatif au réseau principal —

109. Aucun montant n'est prévu sous cette rubrique.

9. Matériel divers

a) Mobilier de bureau 508 000

110. Du mobilier est à prévoir pour les nouveaux bureaux conteneurisés pour le personnel arrivant sur place. Il s'agit de bureaux, de chaises, de tables pour ordinateur et de classeurs à tiroirs. Les besoins liés aux nouveaux bureaux sont estimés à 83 700 dollars, et les pièces à remplacer à 358 000 dollars. Le fret est également prévu à raison de 15 % du coût total (66 300 dollars).

b) Matériel de bureau 592 900

111. Des cartes et des documents en couleur de grande qualité sont nécessaires pour les exposés et les entrevues diplomatiques. Des crédits sont donc demandés pour une photocopieuse couleur "A1", une photocopieuse de grand format et 10 photocopieuses couleur de format moyen. Sont également prévus divers articles pour équiper les bureaux qui seront construits et remplacer certains matériels. Le coût en est détaillé ci-dessous.

Tableau 16

Matériel supplémentaire

<u>Description</u>	<u>Nombre</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
<u>Photocopieuses</u>			
Couleur, A1	1	95 000	95 000
Couleur, grand format	1	16 500	16 500
Couleur, format moyen	10	12 000	120 000
<u>Rétroprojecteurs</u>	10	250	2 500
<u>Déchiqueteuses</u>			
Grand modèle	1	10 000	10 000
Modèle moyen	10	4 000	40 000
Petit modèle	25	2 500	62 500
<u>Projecteurs de diapositives</u>	10	500	5 000
<u>Machines à écrire électriques</u>	50	720	36 000
Total partiel			387 500
Fret (15 %)			58 100
TOTAL			445 600

Tableau 17

Matériel de remplacement

<u>Description</u>	<u>Nombre</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
<u>Photocopieuses</u>			
Format moyen	14	7 000	98 000
Petit format	10	2 500	25 000
<u>Machines à écrire électriques</u>	7	720	5 040
Total partiel			128 040
Fret (15 %)			19 260
TOTAL			147 300

c) Matériel informatique 2 862 600

112. L'application des ratios autorisés pour la mission donne au total 3 916 ordinateurs, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous. Cela représente une augmentation de 472 unités par rapport au parc actuel de 3 444 ordinateurs. Il est donc proposé d'acheter 472 ordinateurs supplémentaires (322 modèles de bureau et 150 modèles portatifs) et d'en remplacer 15.

<u>Catégorie</u>	<u>Effectif</u>	<u>Ratio</u>	<u>Nombre d'ordinateurs</u>
Contingents militaires	36 262	134,7	269
Observateurs militaires	748	4,7	159
Police civile	1 011	23,0	44
Personnel civil			
Administrateurs	490	1,7	288
Services généraux	313	1,7	184
Service mobile	150	1,7	88
Service de sécurité	39	1,7	23
Personnel contractuel international	1 500	1,7	882
Personnel local	3 214	1,7	1 891
Volontaires des Nations Unies	149	1,7	88
TOTAL	<u>43 876</u>		<u>3 916</u>
Parc actuel			<u>3 444</u>

113. Les ratios autorisés pour la mission donnent également 3 056 imprimantes, comme il est indiqué ci-dessous. Cela représente une augmentation de quatre unités par rapport au parc actuel de 3 052 imprimantes. Il est également prévu de remplacer six unités.

<u>Catégorie</u>	<u>Effectif</u>	<u>Ratio</u>	<u>Nombre d'imprimantes</u>
Contingents militaires	36 262	160,8	226
Observateurs militaires	748	5,3	141
Police civile	1 011	37,4	27
Personnel civil			
Administrateurs	490	2,2	223
Services généraux	313	2,2	142
Service mobile	150	2,2	68
Service de sécurité	39	2,2	18
Personnel contractuel international	1 500	2,2	682
Personnel local	3 214	2,2	1 461
Volontaires des Nations Unies	149	2,2	68
TOTAL	<u>43 876</u>		<u>3 056</u>
Parc actuel			<u>3 052</u>

114. Les autres fournitures à prévoir sous cette rubrique comprennent des sources d'alimentation non interruptible, des modems pour réseau local et réseau général et du matériel de forte puissance pour améliorer l'exploitation des logiciels Reality, Personnel, Finance et autres systèmes de réseaux, ainsi que le matériel spécialisé nécessaire au Génie et à la Division de la presse et de l'information.

115. Il faudra de surcroît réinscrire au budget les fonds devant permettre d'acquérir les 19 serveurs approuvés dans le budget de la période précédente, qui n'ont pu être achetés à cause des délais de la passation des marchés. Sont également demandés les crédits nécessaires à l'achat de logiciels de bureau standard, qui comprennent 12 logiciels d'application et d'extension du logiciel de réseau Novell. Le détail en est donné ci-dessous.

Tableau 18

Matériel supplémentaire

<u>Description</u>	<u>Nombre</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
<u>Ordinateurs</u>			
Ordinateurs de bureau	322	1 380	444 360
Ordinateurs portatifs	150	2 100	315 000
<u>Imprimantes</u>			
Imprimantes laser	4	1 500	6 000
<u>Divers</u>			
Modems	120	850	102 000
Sources d'alimentation non interruptible, 1 kVA	36	1 000	36 000
Sources d'alimentation non interruptible, 2 kVA	40	1 200	48 000
Sources d'alimentation non interruptible, 0,6 kVA	224	400	89 600
Amélioration du réseau			260 300
<u>Matériel spécialisé</u>			
Pour le Génie			28 000
Pour la Division de la presse et de l'information			13 500
Total partiel			1 342 760
Fret (15 %)			201 440
Total, matériel			1 544 200
Logiciels			309 000
TOTAL			1 853 200

Tableau 19
 Matériel de remplacement

<u>Description</u>	<u>Nombre</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
Ordinateurs de bureau	15	1 380	20 700
Imprimantes à jet d'encre de bureau	6	350	2 100
Total partiel			22 800
Fret (15 %)			3 400
TOTAL			26 200

Tableau 20

Reports

<u>Description</u>	<u>Nombre</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
Serveurs	19	45 000	855 000
Fret (15 %)			128 200
TOTAL			983 200

d) Groupes électrogènes 759 500

116. Les montants demandés serviront à remplacer 56 groupes électrogènes et le matériel électrique qui leur est associé, comme il est indiqué ci-dessous.

<u>Description</u>	<u>Nombre</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
Groupes électrogènes mobiles			
10 kVA	12	8 100	97 200
15 kVA	8	8 500	68 000
20 kVA	8	9 100	72 800
36 kVA	8	10 100	80 800
50 kVA	8	11 200	89 600
75 kVA	5	14 400	72 000
110 kVA	3	18 000	54 000
160 kVA	2	22 000	44 000
225 kVA	2	28 000	56 000
Total partiel	56		634 400
Matériel électrique			26 000
Total partiel			660 400
Fret (15 %)			99 100
TOTAL			759 500

e) Matériel d'observation 291 900

117. Suite à la conclusion de l'Accord de cessation des hostilités, chaque équipe d'observateurs militaires qui contrôle les zones de séparation et les lignes de cessez-le-feu a besoin d'un ensemble de jumelles et d'appareils d'observation nocturne pour surveiller efficacement l'ensemble de la zone de conflit et constater les violations du cessez-le-feu. Le montant demandé vise donc à doter chaque équipe d'un matériel complet, plus un jeu de rechange à cause du temps que demandent les réparations. Le coût de ce matériel est détaillé ci-dessous.

<u>Description</u>	<u>Nombre</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
Jumelles à main	3	300	900
Jumelles	34	6 000	204 000
Appareils d'observation nocturne	11	7 000	77 000
Matériel photo et pellicule			10 000
TOTAL			291 900

f) Citernes à carburant et débitmètres 1 445 000

118. Les montants demandés doivent permettre de remplacer le matériel usé ou détérioré, comme il est indiqué ci-dessous.

<u>Description</u>	<u>Nombre</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
<u>Citernes rigides</u>			
15 000 litres	10	4 500	45 000
7 500 litres	10	3 500	35 000
5 000 litres	20	8 500	35 000
<u>Pompes</u>			
3 m ³ /h	10	3 500	35 000
10 m ³ /h	10	5 000	50 000
25 m ³ /h	10	20 000	200 000
60 m ³ /h	5	35 000	175 000
<u>Citernes souples</u>			
3 m ³	9	6 000	54 000
25 m ³	13	12 000	156 000
80 m ³	15	15 000	225 000
<u>Matériels divers</u>			
Filtres	5	7 500	37 500
Avitailleurs d'aviation	3	12 000	36 000

<u>Description</u>	<u>Nombre</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
<u>Citernes avec jauge</u>			
25 m ³	6	3 000	18 000
3 m ³	10	2 000	20 000
Total partiel			1 256 500
Fret (15 %)			188 500
TOTAL			1 445 000

g) Citernes à eau et cuves septiques 906 400

119. Les citernes à eau servent à l'eau potable et à l'eau non potable. Citernes et cuves septiques sont prévues à raison d'une unité par bloc sanitaire et par cuisine. On en prévoit en supplément pour les sites où l'alimentation en eau est intermittente, ce qui oblige à conserver une réserve.

120. Les crédits demandés à ce titre concernent 144 citernes à eau à 3 900 dollars l'unité (soit 561 600 dollars), 144 cuves septiques à 1 400 dollars l'unité (soit 201 600 dollars), 20 réservoirs souples à 1 250 dollars l'unité (soit 25 000 dollars) et le fret correspondant à raison de 15 % du prix d'achat (118 200 dollars).

h) Matériel médical et dentaire 189 200

121. Il faut équiper les hôpitaux de campagne et les ambulances dans toute la zone de mission. Le nombre de pertes dues aux accidents de la route, explosions de mine et autres traumatismes exigent que du matériel perfectionné d'intervention d'urgence soit disponible dans certains centres médico-sanitaires névralgiques. Il est donc prévu d'acheter des défibrillateurs (12 400 dollars), des électrocardiographes (4 000 dollars), du matériel médical spécialisé (101 800 dollars), du mobilier médical (25 000 dollars), et d'équiper les ambulances (46 000 dollars).

i) Équipement des logements 3 212 500

122. Du matériel – lits, matelas, armoires, radiateurs, lampes – est nécessaire pour équiper les nouveaux logements modulaires conteneurisés. Les fonds demandés sous cette rubrique doivent également servir à remplacer du matériel et à acheter certains articles (1 578 000 dollars) reportés de la période précédente parce que les conteneurs n'avaient pas encore été construits. Le détail de ces dépenses est indiqué ci-dessous.

	<u>Dollars</u>	<u>Dollars</u>
Équipement supplémentaire		
Logements	784 500	
Cantines	350 000	
Total partiel	<u> </u>	<u>1 134 500</u>
Matériel de remplacement		
Cuisines	250 500	
Logement	250 000	
Total partiel	<u> </u>	<u>500 000</u>
Équipement des nouveaux conteneurs		<u>1 578 000</u>
TOTAL		<u><u>3 212 500</u></u>

j) Matériel divers 1 898 000

123. Il faut prévoir des rayonnages et autres matériels de stockage industriels supplémentaires pour agrandir et rendre plus commodes les entrepôts des bases logistiques de Pleso et de Split. Du matériel et des outils sont également nécessaires pour renforcer la capacité des ateliers actuels et leur permettre de réparer au troisième échelon un parc vieillissant de matériels divers. On prévoit de poursuivre le renforcement des mesures de sécurité et de lutte contre l'incendie, et notamment d'acquérir du matériel pour assurer la formation des pompiers. Sont également prévus des radiateurs portatifs pour chauffer les locaux où il serait trop coûteux de remettre en état l'installation existante. Le détail de ces dépenses figure ci-dessous.

<u>Description</u>	<u>Coût total</u> (dollars)
Climatiseurs	80 000
Matériel de manutention du fret aérien	70 000
Bacs et réceptacles	115 000
Matériel de sécurité et de lutte contre l'incendie	590 000
Compacteurs d'ordures et réceptacles à ordures	63 000
Outils à main	350 000
Appareils d'installation de chauffage et d'aération	105 000
Rayonnages industriels	75 000
Matériel d'atelier	<u>450 000</u>
TOTAL	<u><u>1 898 000</u></u>

k) Matériel pour la défense des périmètres 5 939 200

124. La demande de matériel pour la défense des périmètres devrait rester forte, puisqu'il faudra redéployer des contingents à l'ONURC et à la FORPRONU pour doter les nouveaux postes de contrôle, camps et miradors des effectifs nécessaires. Ces sites seront établis pour fournir les bases de contrôle, d'observation et de patrouille pour les zones de séparation (nouvelles ou modifiées) et les lignes de front changeantes. Du matériel est nécessaire pour protéger les personnels civils et militaires contre les tirs d'armes légères. Les crédits demandés sont détaillés ci-dessous.

<u>Description</u>	<u>Nombre</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
Abris	180	7 100	1 278 000
Murs pare-souffle	6 000	600	3 600 000
Hérissons	400	126	50 400
Miradors	62	11 000	682 000
Conteneurs	220	1 200	264 000
Matériel spécial de sécurité			30 400
Clameaux	68 800	0,5	34 400
TOTAL			<u>5 939 200</u>

l) Matériel d'épuration de l'eau 419 700

125. Il faudra équiper toute la zone de la mission de puits et de matériel d'épuration supplémentaires pour alimenter en eau potable cinq nouveaux camps, du fait du redéploiement des contingents en fonction des nécessités opérationnelles. Il faut en outre prévoir en permanence du matériel de remplacement, des pièces de rechange et des fournitures consommables pour maintenir en condition et faire fonctionner les installations existantes. Les dépenses prévues à cette rubrique sont détaillées ci-dessous.

<u>Description</u>	<u>Nombre</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
Remorques de filtrage	3	40 000	120 000
Adoucisseurs par échange d'ions	20	1 000	20 000
Stérilisateurs	25	2 000	50 000
Pompes pour les réseaux d'adduction et d'évacuation	12	5 000	60 000
Filtres à charbon actif et céramique	28	2 500	70 000
Pièces de rechange pour l'entretien des forages		2 500	20 000
Pièces de rechange et fournitures			25 000
Total partiel			<u>365 000</u>
Fret (15 %)			<u>54 700</u>
TOTAL			<u>419 700</u>

m) Matériel de réfrigération 4 930 000

126. Le budget de la période précédente prévoyait des chambres froides, congélateurs et conteneurs réfrigérants pour conserver de grandes quantités de denrées périssables. Des difficultés de procédures et les incertitudes qui pesaient sur la prorogation du mandat de la mission ont retardé l'achat de ce matériel. Les montants inscrits sous cette rubrique visent donc le même matériel, ainsi que les dépenses liées au remplacement des pièces usées ou détériorées.

Tableau 21

Matériel de remplacement

<u>Description</u>	<u>Nombre</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
Conteneurs de vrac (20 pi)	—	30 000	—
Conteneurs d'entreposage (20 pi)	2	30 000	60 000
Conteneurs à deux compartiments (réfrigérant/réfrigéré) (20 pi)	2	35 000	70 000
Conteneurs de transport (20 pi)	4	30 000	120 000
Conteneurs (5 m)	4	20 000	80 000
Conteneurs (3,5 m)	—	18 000	—
Total partiel			330 000
Fret (15 %)			49 500
TOTAL			379 500

Tableau 22

Reports

<u>Description</u>	<u>Nombre</u>	<u>Coût unitaire</u> (dollars)	<u>Coût total</u> (dollars)
Conteneurs de vrac (20 pi)	14	30 000	420 000
Conteneurs de conservation (20 pi)	25	30 000	750 000
Conteneurs à deux compartiments (réfrigérant/réfrigéré) (20 pi)	35	35 000	1 225 000
Conteneurs de transport (20 pi)	31	30 000	930 000
Conteneurs (5 m)	28	20 000	560 000
Conteneurs (3,5 m)	4	18 000	72 000
Total partiel			3 957 000
Fret (15 %)			593 500
TOTAL			4 550 500

n) Pièces de rechange, réparations et entretien . . . 2 771 000

127. Les montants demandés pour les pièces de rechange, les réparations et l'entretien du matériel de bureau et du matériel informatique s'élèvent respectivement à 45 000 dollars et 237 000 dollars.

128. Pour les groupes électrogènes, le montant est de 1 196 000 dollars; il couvre les articles consommables, les filtres à air et à carburant (356 000 dollars), les pièces détachées pour le maintien en état des groupes électrogènes de l'ONU (480 000 dollars) et des contingents (360 000 dollars).

129. Le montant demandé couvre également les climatiseurs (24 000 dollars), les chambres froides et les réfrigérateurs de ménage (12 000 dollars), les conteneurs de conservation réfrigérants (367 000 dollars), ainsi que les pièces détachées pour conteneurs (700 000 dollars) et les services contractuels de frigoriste à Zagreb (80 000 dollars) et à Split (110 000 dollars).

10. Fournitures et services

a) Services divers

i) Vérification des comptes 324 900

130. Le montant indiqué correspond au coût des services de vérification externe des comptes.

ii) Services contractuels 12 961 500

131. Le montant indiqué correspond au coût des différents services contractuels décrits ci-dessous.

132. Le coût mensuel du blanchissage, du nettoyage à sec et des travaux de couture pour le personnel des contingents est estimé à 30 dollars par personne en automne et en hiver et à 20 dollars par personne au printemps et en été. Le montant indiqué a été calculé sur la base d'un effectif moyen de 36 099 personnes pour les contingents (5 414 800 dollars), déduction faite d'un montant de 837 200 dollars correspondant au service de blanchissage compris dans le prix du loyer pour les membres des contingents logés dans des hôtels bon marché. Les frais de coiffeur sont estimés à 1,50 dollar par personne tous les 15 jours (703 900 dollars). Un montant de 9 800 dollars est également prévu pour les frais de blanchissage et de coiffeur pour les membres du contingent participant au programme préemploi de familiarisation avec le matériel.

133. Le montant demandé pour le nettoyage des uniformes du personnel civil est estimé à 11 700 dollars par mois, soit 70 200 dollars au total.

134. Le montant demandé devra couvrir le nettoyage des locaux ainsi que l'enlèvement et l'élimination des déchets dans toute la zone de la mission (2 316 600 dollars), le nettoyage des fosses septiques (747 000 dollars), la réparation et l'entretien du matériel spécialisé (90 000 dollars), la distribution commerciale du carburant (103 800 dollars) ainsi que des services

/...

contractuels mineurs comme la lutte antiparasitaire et le ramonage (228 000 dollars).

135. Un montant de 103 200 dollars est prévu à cette rubrique pour l'autopsie, les services funéraires et le transport des corps en cas de décès au service de la mission.

136. Un montant est prévu pour la rémunération des agents d'appui sous contrat – cuisiniers, personnel d'entretien, auxiliaires de cuisine et manoeuvres – dans les camps et autres installations, dans toute la zone de la mission (1 245 600 dollars). Ces agents sont engagés à titre individuel pour des tâches précises, qu'ils accomplissent sous la direction des contingents ou des services des camps.

137. On estime à 1 620 000 dollars le montant nécessaire pour les services de restauration, c'est-à-dire la préparation et la cuisson des aliments et le service à table – non compris les aliments proprement dits – et pour tous les services connexes dans les cantines sur lesquels porte le contrat. L'entrepreneur doit assurer le service de restauration et fournir le personnel nécessaire. Ne sont pas compris les services de restauration offerts aux membres des contingents qui sont logés dans des hôtels bon marché, ces services étant compris dans le prix de la location.

138. Compte tenu de la situation politique et des conditions de sécurité qui règnent dans la zone de la mission, il a été décidé, par principe, que tous les contingents arrivant sur le théâtre d'opérations doivent être suffisamment familiarisés avec le matériel qu'ils utiliseront afin qu'ils puissent être déployés immédiatement, après leur arrivée, dans la zone de la mission. Deux bataillons utilisent du matériel fourni par le Gouvernement allemand. Lorsque ces bataillons sont relevés, le nouveau personnel doit apprendre à utiliser les véhicules et autres matériels fournis à titre de contribution volontaire à la mission. Il a donc été convenu entre l'ONU et le Gouvernement slovaque d'organiser un programme de familiarisation avec le matériel à l'intention de 293 membres de chaque bataillon. La durée du programme va de 15 jours pour les artilleurs de VBTT et les conducteurs de camion à 36 jours pour les conducteurs de VBTT et les mécaniciens.

139. Un montant de 1 093 500 dollars est donc prévu à cette rubrique pour les services de neuf spécialistes de l'exploitation et de l'entretien des véhicules et de sept techniciens qui feront office de formateurs ainsi que d'un directeur de programme. Le montant couvre également les dépenses de la phase de préparation au cours de laquelle le matériel sera installé et vérifié. Un montant de 42 400 dollars est prévu pour quatre interprètes urdu/allemand pendant 13 semaines. Enfin, un montant de 9 900 dollars est prévu pour trois formateurs assistants à Split pendant trois jours au titre de leur rémunération, de leurs frais de voyage et de leur hébergement.

iii) Services informatiques –

140. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

iv) Services de sécurité 182 400

141. Le montant indiqué doit permettre de couvrir les services de sécurité assurés par des entreprises locales dans les bureaux de Belgrade ainsi que le service de sécurité de la base logistique arrière de Pleso.

v) Traitements et services médicaux 62 400

142. Le montant indiqué correspond au coût des services médicaux (analyses en laboratoire, radiographies et consultations de spécialistes) et des services vétérinaires pour les chiens de garde utilisés par les différentes sections de garde, ainsi qu'au coût des traitements médicaux qui pourraient s'avérer nécessaires dans le cadre du programme de familiarisation avec le matériel.

vi) Demandes d'indemnisation et règlements 500 000

143. Le montant prévu doit couvrir les demandes d'indemnisation présentées à la mission par des tiers.

vii) Frais de représentation 51 600

144. Le montant indiqué permet de recevoir des personnalités locales à titre officiel dans le cadre de la mission.

viii) Autres services divers 69 000

145. Le montant indiqué doit permettre de couvrir les commissions bancaires, les frais de justice, les frais postaux du personnel militaire, les services de conférence, les péages et divers autres services.

b) Fournitures diverses

i) Papeterie et fournitures de bureau 2 872 200

146. Le montant indiqué correspond au coût de la papeterie et des fournitures de bureau à l'usage du personnel civil et militaire, du papier et des fournitures de photocopieuses ainsi que des fournitures informatiques, telles que disquettes, bandes magnétiques, etc., à raison de 478 700 dollars en moyenne par mois.

ii) Fournitures médicales 3 631 200

147. On estime à 605 200 dollars par mois le montant nécessaire pour les fournitures médicales. Par le passé, plusieurs contingents apportaient leurs propres fournitures médicales. Toutefois, pendant la période sur laquelle porte le présent mandat, ces contingents devraient obtenir la plupart des articles nécessaires au point de fournitures médicales de la mission (un entrepôt central).

iii) Fournitures sanitaires et de nettoyage 2 197 800

148. Le montant indiqué correspond au coût des détergents, des désinfectants et produits chimiques, des articles en papier et du matériel d'entretien renouvelable, estimé en moyenne à 366 300 dollars par mois.

iv) Abonnements 19 200

149. Le montant indiqué correspond au coût des abonnements à des journaux internationaux et locaux (quotidiens et hebdomadaires) ainsi qu'à un guide des transports aériens, à des publications sur les données de communication et à d'autres publications techniques.

v) Fournitures électriques 1 438 200

150. Le montant demandé à cette rubrique doit couvrir les dépenses se rapportant aux câbles, panneaux de distribution, ampoules et tubes fluorescents, prises de courant et accessoires électriques requis pour la rénovation des bâtiments et l'entretien du système électrique, estimées à 239 700 dollars en moyenne par mois.

vi) Bâches pare-éclats pour véhicules -

151. Aucun montant n'est prévu à cette rubrique.

vii) Accessoires d'uniformes, drapeaux et autocollants 2 167 900

152. Le montant indiqué doit couvrir l'achat d'uniformes et de vêtements de protection pour les mécaniciens, les chauffeurs, le personnel de nettoyage et le personnel de lutte contre l'incendie (365 700 dollars), de 500 vestes pare-éclats (162 500 dollars), de 500 casques (60 500 dollars), d'autocollants et de drapeaux des Nations Unies (274 300 dollars) et d'accessoires pour 374 observateurs militaires, 36 262 membres des contingents et 646 contrôleurs de police civile (1 304 900 dollars).

viii) Fournitures pour la défense des périmètres 7 341 000

153. Les hostilités s'étant intensifiées, la fréquence des incidents au cours desquels le personnel de la mission a essuyé des tirs d'arme légère ou lourde s'est accru en conséquence. De nombreux soldats ont été tués ou blessés et tout doit être fait pour protéger les membres de la mission. La demande de fournitures pour la défense des périmètres correspondant à chacune des nouvelles unités arrivant dans la zone de la mission est très forte et il faut aussi pouvoir disposer d'articles de remplacement lorsque les unités sont transférées.

154. Le montant indiqué doit couvrir le coût des articles suivants : rouleaux de fil de fer en boudin et fil de fer barbelé, piquets, plaques d'acier perforées, sacs de sable, tôle ondulée, bois d'oeuvre, gabions, tissu géotextile et articles divers, estimé à 1 223 500 dollars en moyenne par mois.

ix) Cartes d'état-major 722 300

155. Le montant prévu à cette rubrique correspond aux cartes en vue de l'éventualité d'un retrait des troupes (306 500 dollars), à des cartes locales (40 800 dollars) et à des cartes fournies en vertu de lettres d'attribution (375 000 dollars).

x) Intendance et magasins 4 507 800

156. Parmi les articles visés à cette rubrique figurent des recharges d'oxygène et d'acétylène, du fréon, du gaz butane, des fournitures d'emballage et de conditionnement, des ustensiles de cuisine, de la vaisselle, des couverts, etc., des batteries et piles, des jeux de médailles des Nations Unies, des couvre-matelas, des oreillers et taies d'oreiller, des couvertures, des draps, etc., des jerricanes et articles divers dont le coût est estimé à 751 300 dollars en moyenne par mois.

xi) Fournitures diverses 939 000

157. Le montant prévu doit couvrir le coût d'articles divers ne figurant à aucune autre rubrique, tels que les fournitures anti-émeutes, dont le coût est estimé à 154 000 dollars en moyenne par mois (924 000 dollars), ainsi que le coût des munitions nécessaires pour le programme de familiarisation avec le matériel (15 000 dollars).

11. Fournitures et services liés aux élections -

158. Aucun crédit n'est demandé à cette rubrique.

12. Programmes d'information

a) Matériel 502 600

159. Les montants prévus à cette rubrique pour l'achat de matériel supplémentaire et pour le remplacement de matériel sont indiqués ci-après.

Tableau 23

Matériel supplémentaire

<u>Description du matériel</u>	<u>Nombre total d'unités</u>	<u>Coût unitaire (dollars)</u>	<u>Coût total (dollars)</u>
Écran vidéo	3	1 000	3 000
Projecteur de diapositives	4	500	2 000
Écran Delta	1	400	400
Panneau d'affichage	18	1 000	18 000
Télévision 48 cm	18	500	9 000
Magnétoscope	18	700	12 600
Récepteur ondes courtes	18	167	3 006
Télécopieur	18	1 000	18 000
Antenne parabolique	18	167	3 000
Récepteur/décodeur	18	333	5 994
Total partiel			75 000
Fret (15 %)			11 300
TOTAL			86 300

Tableau 24

Remplacement de matériel

<u>Description du matériel</u>	<u>Nombre total d'unités</u>	<u>Coût unitaire (dollars)</u>	<u>Coût total (dollars)</u>
<u>Production de programmes de télévision</u>			
Studio de montage	1	210 000	210 000
Pièces détachées pour caméra vidéo et matériel connexe	1	152 000	152 000
Total partiel			362 000
Fret (15 %)			54 300
TOTAL			426 300

b) Matériel et fournitures 451 000

160. Le montant prévu doit couvrir l'achat de fuel pour les groupes électrogènes de la station de radio (61 200 dollars), de fournitures renouvelables pour la production télévisuelle, essentiellement des vidéocassettes qui seront utilisées à la vitesse standard (300 000 dollars), de fournitures pour travaux graphiques (40 000 dollars) et de pellicules (23 900 dollars) pour le Groupe de la

production et de la diffusion des documents imprimés, ainsi que le coût de la publication du magazine de la FORPRONU (1 500 dollars) et l'achat de fournitures diverses, notamment pour la production de documentation photographique, comme suite aux demandes présentées par les services d'information militaires (24 400 dollars).

c) Services contractuels 1 103 200

161. Le coût de l'entretien et de l'inspection des émetteurs MA/MF et VHF pendant trois mois est estimé à 74 000 dollars.

162. Le montant prévu pour la production télévisuelle doit permettre de s'assurer les services de narrateurs (54 000 dollars), de monteurs (54 000 dollars) et d'opérateurs de prises de vue (72 000 dollars) travaillant à leur compte, ainsi que d'entretenir le matériel (21 000 dollars), de louer des disques compacts (6 000 dollars), de louer un studio de montage à Zagreb (54 000 dollars) et de couvrir le coût des transmissions par satellite (150 000 dollars), soit au total 411 000 dollars.

163. Les ressources demandées pour le Groupe de la production et de la diffusion de documents imprimés s'élèvent à 481 000 dollars, soit 345 000 dollars pour la traduction, la mise en page et l'impression des documents d'information et de sensibilisation et 136 000 dollars devant couvrir les frais de développement et de tirage des pellicules ainsi que la préparation d'expositions.

164. Les prévisions de dépenses pour le Groupe des publications se rapportent au magazine de la FORPRONU (48 000 dollars), au magazine du secteur Sud-Ouest (21 000 dollars), à la production de deux autres journaux de secteur (42 000 dollars), au développement de photos à l'intention des services d'information militaires (20 000 dollars) et à l'entretien du matériel de ces services (6 200 dollars), soit au total 137 200 dollars.

d) Coûts de production du Département de l'information -

165. Aucun crédit n'est prévu sous cette rubrique.

13. Programmes de formation 482 500

Formation à la gestion

166. Dans un rapport sur les besoins en formation, achevé en décembre 1994, on recommandait de mettre au point et d'exécuter en 1995 un programme de formation à la gestion portant sur la planification, les fonctions d'encadrement, le suivi du comportement professionnel, l'organisation du temps et la communication. Cette formation sera assurée en faisant appel à des consultants internes et externes. Un programme de formation à la planification et un programme de formation aux fonctions d'encadrement, d'une durée de 10 jours chacun, doivent être organisés; ils coûteront 5 000 dollars par jour, ce qui représente un total de 100 000 dollars. Des crédits sont également prévus pour la poursuite du financement des visites de liaison et le partage des ressources en matière de gestion avec le Service de la formation du Siège de l'ONU (10 000 dollars),

ainsi que pour la création d'une bibliothèque pour la documentation sur les questions de formation (5 000 dollars).

Formation médicale

167. Il y a eu jusqu'à présent un grand nombre de morts et de blessés parmi le personnel, au cours d'incidents qui se produisent très souvent dans des secteurs éloignés, à plusieurs heures de toute assistance médicale professionnelle. Afin que les premiers secours puissent être prodigués sans délai, une formation à cet effet est dispensée à tous les membres du personnel civil. Des ressources sont nécessaires pour perfectionner les services de formation médicale existants, pour promouvoir l'éducation sanitaire dans toute la zone de la mission et pour faire face aux besoins en formation médicale plus poussée du personnel travaillant dans des conditions dangereuses. Les prévisions de dépenses comprennent 11 500 dollars pour la formation proprement dite et 4 500 dollars pour du matériel audio-visuel.

Formation du personnel chargé des transports

168. L'exploitation et la maintenance des divers types de véhicules exigent la formation externe suivante : a) formation d'opérateurs/conducteurs et de mécaniciens pour les divers types de grues utilisées dans la zone de la mission; b) formation de mécaniciens pour les véhicules blindés de transport de troupes; c) formation de mécaniciens et de spécialistes des pièces détachées pour les poids lourds; d) formation d'opérateurs et de mécaniciens pour les autoneiges. Les prévisions de dépenses à cette rubrique sont estimées à 100 000 dollars.

Formation Reality

169. Le système Reality est le principal système d'achat et de gestion des stocks utilisé par la mission. La plupart des achats s'effectuent selon ce système, également utilisé par les deux principaux entrepôts. Le système est continuellement perfectionné, aussi bien par l'entreprise qui l'a conçu que par le personnel de la mission. Une formation régulière par le fabricant et des contacts suivis avec des groupes d'utilisateurs des Nations Unies ou extérieurs sont essentiels pour assurer la maintenance du système. Des crédits sont par conséquent prévus à cette rubrique pour former huit personnes pendant 10 jours en Croatie et pour permettre à six personnes d'assister à des séminaires de groupe organisés aux États-Unis et en Italie pour les utilisateurs des Nations Unies (28 500 dollars).

Formation à l'application des logiciels

170. Le Groupe de la gestion des projets évalue et introduit sans cesse de nouveaux logiciels. Bien souvent, ceux-ci peuvent être mis en place sans aide ou formation extérieure. Dans certains cas, toutefois, celles-ci sont requises et un montant de 13 000 dollars est prévu à cette fin.

Formation à la gestion du réseau

171. Le réseau utilise le logiciel Novell. Un montant de 18 000 dollars est prévu pour former du personnel du Groupe de la gestion du réseau pour qu'ils

deviennent des ingénieurs Novell certifiés afin de maintenir le niveau des compétences et connaissances nécessaires pour assurer efficacement la planification et l'appui du réseau.

Formation à la gestion des projets

172. On compte mettre en place une formation structurée à la gestion des projets de construction, en utilisant un logiciel Microsoft. Au moins 40 membres des services du génie devront suivre cette formation pendant chacune des périodes de six mois. Le coût estimatif de 24 000 dollars correspond à l'organisation de stages de quatre jours à Zagreb, à raison de 6 000 dollars chacun.

Formation du personnel chargé des transmissions

173. Ce personnel doit recevoir une formation chez les fabricants concernant le matériel de transmission "de pointe" utilisé par la mission. Des crédits sont prévus pour des stages de formation portant sur le service, la maintenance et l'installation, suivant les spécifications de l'usine, du matériel suivant : matériel de commutation téléphonique (48 000 dollars), matériel radio (45 000 dollars), matériel cryptographique (24 000 dollars), matériel de télécopie (31 000 dollars) et matériel de transmission par satellite (20 000 dollars).

14. Programmes de déminage

a) Acquisition de matériel

i) Matériel de déminage 143 000

174. Des crédits sont prévus à cette rubrique pour l'achat de matériel de déminage pour toutes les zones d'opération (120 000 dollars) ainsi que de 10 détecteurs de mines (23 000 dollars).

ii) Matériel divers -

175. Aucun crédit n'est prévu sous cette rubrique.

b) Fournitures, services et dépenses de fonctionnement

i) Traitement et suppléments alimentaires -

176. Aucun crédit n'est prévu sous cette rubrique.

ii) Services divers 500 000

177. La signature d'accords de paix et d'accords économiques se traduira par un accroissement de la demande de programmes de déminage de grande ampleur dans toute la zone de la mission afin de mettre en service des routes et pistes nouvelles pour les patrouilles des Nations Unies, ainsi que des voies d'accès pour procéder aux réparations d'infrastructures. La mission ne dispose pas des effectifs et des compétences requises pour effectuer des opérations de déminage à grande échelle à l'aide des ressources existantes. Pour faire face à ces

/...

besoins, on prévoit que ces opérations seront réalisées pour l'ONURC et la FORPRONU dans le cadre d'arrangements contractuels.

iii) Matériel divers 260 000

178. Un montant de 260 000 dollars est prévu pour la pose de panneaux signalant la présence de mines (24 000 dollars), pour des services de formation (210 000 dollars) et pour l'achat de matériel renouvelable (26 000 dollars).

15. Aide au désarmement et à la démobilisation -

179. Aucun crédit n'est prévu sous cette rubrique.

16. Fret aérien et de surface

a) Transport du matériel appartenant aux contingents 7 500 000

180. Le crédit demandé à cette rubrique comprend le transport de 100 véhicules blindés de transport de troupes offerts par le Gouvernement allemand (386 300 dollars) ainsi que le transport de matériel pour le programme qui aura lieu en Slovaquie dans le but de familiariser les participants avec le matériel (93 400 dollars).

b) Transport aérien militaire -

181. Aucun crédit n'est prévu sous cette rubrique.

c) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées 5 500 000

182. Les frais de transport et de dédouanement ne figurant sous aucune autre rubrique sont estimés à 5 500 000 dollars.

17. Système intégré de gestion 33 500

183. Le montant indiqué correspond à une part proportionnelle du financement du système intégré de gestion pour 1995.

18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix 4 965 300

184. Conformément à la méthode proposée pour imputer le coût des postes autorisés sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, ce montant correspond à 8,5 % du coût total des dépenses afférentes au personnel civil, qui figurent à la rubrique 2 b) ci-dessus.

19. Contributions du personnel 11 178 600

185. Le montant net des dépenses de personnel figure à la rubrique 2 b) ci-dessus. Le montant indiqué ici correspond à la différence entre les émoluments bruts et nets, et représente donc la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU, conformément au Statut du personnel de l'Organisation.

20. Recettes provenant des contributions du personnel . . . (11 178 600)

186. Le montant correspondant aux contributions du personnel, qui apparaît à la rubrique 19 ci-dessus, a été crédité à la présente rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts que l'Assemblée générale a institué par sa résolution 973 (X) A du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds, au prorata de leur quote-part du budget de la FORPRONU, de l'ONURC et de la FORDEPRENU.

21. Contributions volontaires en nature 18 300 000

187. Le montant estimatif des contributions volontaires en nature (fournitures et services) non couvertes par des ressources budgétaires s'établit à 18 300 000 dollars.

ANNEXE III

Déploiement des effectifs

	1er juil. 1995	1er août 1995	1er sept. 1995	1er oct. 1995	1er nov. 1995	1er déc. 1995	31 déc. 1995
Observateurs militaires							
FORPRONU	339	339	339	339	339	339	339
ONURC	280	280	280	280	280	280	280
FORDEPRENU	26	26	26	26	26	26	26
QG-FPNU	103	103	103	103	103	103	103
Total partiel	748	748	748	748	748	748	748
Infanterie							
FORPRONU	17 925	18 100	18 100	18 100	18 100	18 100	18 100
ONURC	8 750	8 750	8 750	8 750	8 750	8 750	8 750
FORDEPRENU	837	837	837	837	837	837	837
QG-FPNU	600	600	600	600	600	600	600
Total partiel	28 112	28 287	28 287	28 287	28 287	28 287	28 287
Logistique/appui							
FORPRONU	4 214	4 670	4 670	4 670	4 670	4 670	4 670
ONURC	2 690	3 040	3 040	3 040	3 040	3 040	3 040
FORDEPRENU	265	265	265	265	265	265	265
QG-FPNU	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel	7 169	7 975	7 975	7 975	7 975	7 975	7 975
Police civile							
FORPRONU	90	95	96	96	101	103	105
ONURC	671	713	722	722	755	772	789
FORDEPRENU	22	24	24	24	25	26	26
QG-FPNU	17	18	18	18	19	19	20
Total partiel	800	850	860	860	900	920	940
Personnel international							
Secrétaire général adjoint	1	1	1	1	1	1	1
Sous-Secrétaire général adjoint	5	5	5	5	5	5	5
D-2	2	2	2	2	2	2	2
D-1	20	20	20	20	20	20	20
P-5	41	43	45	47	49	49	49
P-4	106	109	112	115	118	121	121
P-3	98	107	116	125	134	143	143
P-2	61	65	69	73	77	81	81
Service mobile	55	64	73	82	99	100	100

	1er juil. 1995	1er août 1995	1er sept. 1995	1er oct. 1995	1er nov. 1995	1er déc. 1995	31 déc. 1995
Services généraux							
1re classe	26	26	26	26	26	26	26
Autres classes	204	214	224	234	244	256	256
Service de sécurité	17	18	18	18	18	18	18
Total partiel	636	674	711	748	793	822	822
Personnel local	3 214	3 214	3 214	3 214	3 214	3 214	3 214
Personnel contractuel	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
Volontaires des Nations Unies	60	120	149	149	149	149	149
Total	42 239	43 368	43 444	43 481	43 566	43 615	43 635

ANNEXE IV

Tableau d'effectifs

A. Effectifs actuels

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Services généraux, Service mobile et services de sécurité					Personnel local	Personnel contractuel	Volontaires des Nations Unies	Total général
	Services généraux, Service mobile et services de sécurité										Services de sécurité	Services généraux (Autres classes)	Service mobile (1re classe)	Services généraux (Autres classes)					
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile									
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	1	—	2	2	3	7	4	1	20	—	—	10	—	—	10	—	—	30	
Bureau du Coordonnateur spécial pour Sarajevo	—	1	—	1	—	2	—	—	4	—	—	2	—	—	2	2	—	8	
Division de l'information ^a	—	—	—	1	1	8	9	49	68	—	1	11	—	—	12	95	—	175	
Commandement du théâtre	—	1	—	—	—	—	3	—	4	—	—	7	—	—	7	—	—	11	
Affaires civiles	—	—	1	10	20	60	51	28	170	—	5	78	—	—	83	222	—	475	
Administration et gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Bureau du Chef de l'administration	—	—	1	—	3	2	1	—	7	—	—	5	—	—	5	5	—	17	
Bureau de l'Administrateur du personnel	—	—	—	—	1	—	1	—	2	—	—	2	—	—	2	—	—	4	
Services de gestion	—	—	—	—	1	2	—	—	3	—	—	8	—	—	8	8	26	45	
Techniques d'information	—	—	—	—	1	5	2	—	8	—	—	4	—	—	4	8	55	75	
Groupe de l'administration	—	—	—	—	1	4	7	1	13	—	—	5	—	—	5	8	17	43	
Total partiel	—	—	1	1	6	13	11	1	33	—	—	24	—	—	24	29	98	184	
Administration sur le terrain	—	—	—	1	2	13	2	—	18	7	2	10	—	—	19	926	74	1 037	
Services administratifs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Bureau du Chef	—	—	—	1	—	1	—	—	2	—	—	2	—	—	2	1	—	5	
Finances	—	—	—	—	1	4	11	—	16	—	—	14	—	—	21	28	2	67	
Achats	—	—	—	—	1	4	6	1	12	—	2	23	—	—	25	57	2	96	
Personnel	—	—	—	—	1	4	4	1	10	—	1	26	—	—	27	25	2	64	
Sécurité	—	—	—	—	1	2	4	5	12	—	2	—	18	—	20	12	131	175	
Services généraux	—	—	—	—	1	4	16	—	21	7	—	34	—	—	41	350	91	503	
Total partiel	—	—	—	1	5	19	41	7	73	7	12	99	18	136	473	228	—	910	
Services d'appui intégrés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Bureau du Chef	—	—	—	1	1	1	3	1	7	—	1	4	—	—	5	4	1	17	
Communications	—	—	—	—	1	2	—	—	3	52	—	1	—	—	53	148	213	417	
Transports	—	—	—	—	1	3	3	—	7	13	—	—	—	—	13	376	583	979	
Gestion des fournitures et des biens	—	—	—	—	1	3	5	5	14	3	1	6	—	—	10	145	109	278	
Bases d'appui	—	—	—	—	—	3	—	—	3	4	3	15	—	—	22	20	17	62	
Déplacements aériens et de surface	—	—	—	—	—	1	2	2	5	13	1	9	—	—	23	95	79	202	
Total partiel	—	—	—	1	5	14	13	6	39	85	6	35	—	126	788	1 002	—	1 955	

B. Effectifs proposés

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Services généraux, Service mobile et services de sécurité					Personnel local	Personnel contractuel	Volontaires des Nations Unies	Total général
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile	Services généraux (1re classe)	Services généraux (Autres classes)	Services de sécurité	Total					
															Service mobile				
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général	1	3	1	7	9	14	12	1	48	—	2	29	—	31	4	2	—	85	
Bureau du Coordonnateur spécial pour Sarajevo	—	1	—	1	—	2	—	—	4	—	—	2	—	2	2	—	—	8	
Division de l'information	—	—	—	1	1	7	13	43	65	—	1	10	—	11	86	—	—	162	
Commandement du théâtre	—	1	—	1	—	—	4	—	6	1	—	11	—	12	4	2	—	24	
Affaires civiles	—	—	—	5	14	54	41	28	142	—	3	59	—	62	222	—	—	426	
Administration et gestion	—	—	—	1	1	1	1	—	5	—	4	—	—	5	1	3	—	14	
Bureau du Chef de l'administration	—	—	—	1	1	1	1	—	3	—	4	—	—	4	2	1	—	10	
Commission d'enquête	—	—	—	1	1	3	4	9	4	—	5	39	—	48	13	75	4	149	
Sécurité	—	—	—	1	1	3	1	3	8	—	3	—	—	3	469	13	—	493	
Administration de la FORPRONU	—	—	—	1	—	—	3	1	5	2	7	—	—	9	228	9	—	251	
Administration de la FORDEPRENU	—	—	—	—	—	1	—	1	2	—	1	—	—	1	34	2	—	39	
Base logistique de Split	—	—	—	—	—	1	1	1	3	—	—	—	—	—	27	1	—	31	
Base logistique de Pleso	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	1	—	—	1	3	—	—	5	
Base logistique de Brindisi	—	—	—	—	—	1	—	2	3	—	1	—	—	1	2	—	—	6	
Total partiel	—	—	—	1	1	6	9	10	12	39	6	26	39	72	779	104	4	998	
Administration sur le terrain	—	—	—	—	1	1	1	—	3	—	—	—	—	—	13	2	—	18	
Services administratifs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Bureau du Chef de l'administration	—	—	—	1	1	1	—	—	3	—	2	—	—	2	1	1	—	7	
Budget	—	—	—	—	1	3	8	1	13	2	15	—	—	19	13	16	3	64	
Personnel civil	—	—	—	—	1	5	7	1	14	—	1	26	—	27	38	6	—	85	
Finances	—	—	—	—	1	4	11	—	16	—	14	11	—	25	51	—	—	92	
Services généraux	—	—	—	—	1	3	8	—	12	7	4	16	—	27	319	73	8	439	
Personnel contractuel international	—	—	—	—	—	1	3	—	4	—	2	—	—	2	10	—	1	17	
Service médical	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	3	—	—	4	
Étude de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	4	2	8	
Achats	—	—	—	—	—	1	6	10	17	1	3	19	—	23	58	5	5	108	
Total partiel	—	—	—	1	7	23	47	2	80	10	24	91	—	125	485	105	19	824	
Services d'appui intégrés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Bureau du chef	—	—	—	1	1	—	2	1	5	1	1	1	—	3	3	3	—	14	
Bases (Split)	—	—	—	—	—	1	—	—	1	1	—	—	—	1	9	2	—	13	
Centre logistique commun	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	2	11	—	14	
Gestion des fournitures	—	—	—	—	1	3	4	6	14	3	14	—	—	17	174	88	3	296	
Services d'appui	—	—	—	—	1	3	1	—	5	13	1	6	—	20	99	217	12	353	
Transports	—	—	—	—	—	1	2	3	6	11	—	1	—	12	354	227	2	601	
Total partiel	—	—	—	1	4	10	10	7	32	29	2	22	—	53	641	548	17	1 291	

ANNEXE V

Dépenses afférentes au personnel civil

Prévisions pour la période 1er juillet au 31 décembre 1995

(En milliers de dollars des États-Unis)

Classe	Nombre de postes	Nombre de travail individuels	Coûts standard annuels			Prévisions de dépenses			Prime de risque		
			Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel	Traitements	Dépenses communes de personnel	Contributions du personnel	Nombre de mois de travail individuels	Coût total	
<u>Personnel international</u>											
Secrétaire général adjoint	1	6,0	127,7	54,7	53,4	63,9	27,4	26,7			
Sous-Secrétaire général	5	30,0	117,8	49,8	48,0	294,5	124,5	120,0			
D-2	2	12,0	104,8	42,2	41,0	104,8	42,2	41,0			
D-1	20	120,0	98,1	38,9	37,3	981,0	389,0	373,0			
P-5	49	274,0	89,7	35,6	32,8	2 048,2	812,9	748,9			
P-4	121	681,0	77,7	30,8	26,5	4 409,5	1 747,9	1 503,9			
P-3	143	723,0	64,4	25,6	19,7	3 880,1	1 542,4	1 186,9			
P-2	81	426,0	52,2	20,7	13,9	1 853,1	734,9	493,5			
Service mobile	100	465,0	51,1	51,9	20,6	1 980,1	2 011,1	798,3			
Services généraux											
1re classe	26	156,0	50,6	20,1	21,7	657,8	261,3	282,1			
Autres classes, New York	128	688,0	36,9	14,6	14,0	2 115,6	837,1	802,7			
Autres classes, hors de New York	128	688,0	23,3	9,5	8,5	1 335,9	544,7	487,3			
Service de la sécurité	18	107,0	39,7	15,8	15,6	354,0	140,9	139,1			
Total partiel	822	4 376,0	20 078,4	9 216,1	7 003,3	2 040,0	1 768,7				
Abattement			(2 923,8) ^a	(3 015,8) ^b							
Total, personnel international			17 154,6	6 200,3	7 003,3	2 040,0	1 768,7				
<u>Personnel local</u>	3 214	19 284,0	10,3	0,9	2,6	16 622,8	1 389,8	4 175,3	9 258,0	1 620,2	
Volontaires des Nations Unies	149	776,0	37,5	—	—	2 425,0	—	—	474,0	284,4	
<u>Personnel contractuel international</u>	1 500	9 000,0	37,7	—	—	28 275,0	—	—	4 086,0	2 451,6	

^a Indemnité de poste non applicable aux administrateurs considérés comme étant en mission (70 % du personnel de cette catégorie).

^b Dépenses de personnel non applicables aux administrateurs considérés comme étant en mission.

ANNEXE VI

Parc de véhicules

Type de véhicule	Cabinet du Représentant spécial du Secrétaire général	Coordonnateur spécial	Division de l'information	Commandant de la Force	Affaires civiles	Administration et gestion	Administration sur le terrain	Services administratifs	Appui intégré	Services techniques	Parc du quartier général	Réserve de la Force	Police civile	Observateurs militaires	Militaires	Total
Berlines lourdes	4	—	—	2	1	1	—	—	—	—	6	—	—	—	1	15
Berlines moyennes	—	—	—	1	3	2	—	—	6	—	9	—	1	2	3	27
Berlines légères	14	—	5	9	19	5	7	22	63	19	34	35	45	16	54	347
Voitures tout terrain légères	7	7	5	9	115	4	62	63	188	187	70	106	268	245	263	1 599
Voitures tout terrain moyennes	—	2	—	—	21	1	2	4	14	2	13	—	10	71	24	164
Autocars légers	—	—	—	1	—	—	7	—	69	24	84	19	—	1	17	222
Autocars moyens	—	—	—	—	—	—	—	—	31	—	28	4	—	—	—	63
Autocars lourds	—	—	—	—	—	—	—	—	17	—	10	—	—	—	—	27
Motos	—	—	—	—	—	—	—	—	—	33	—	—	—	—	—	33
Camions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Camionnettes	—	—	—	—	—	—	21	27	70	147	23	1	—	—	—	289
Camions moyens	—	—	—	—	—	—	16	11	46	11	28	—	—	—	2	114
Poids lourds	—	—	—	—	—	—	1	—	82	85	2	—	—	—	—	170
Engins de manutention de conteneurs	—	—	—	—	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—	—	5
Ambulances	—	—	—	—	—	—	—	4	—	—	—	4	—	—	3	11
Camions-grues	—	—	—	—	—	—	—	1	4	33	3	—	—	—	—	41
Bennes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	69	—	—	—	—	—	69
Autopompes	—	—	—	—	—	—	—	3	1	4	—	—	—	—	—	8
Camions-citernes (carburant)	—	—	—	—	—	—	—	—	18	—	25	10	—	—	3	56
Divers	—	—	—	—	—	—	—	4	—	27	—	—	—	—	—	31
Dépanneuses	—	—	—	—	—	—	—	—	19	—	—	1	—	—	—	20
Camions de réfrigération	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1
Bennes à ordures	—	—	—	—	—	—	—	7	—	15	—	—	—	—	1	23
Tracteurs	—	—	—	—	—	—	—	—	17	—	—	—	—	—	—	17
Camions-citernes (eau)	—	—	—	—	—	—	—	—	24	15	—	—	—	—	37	76
Remorques	—	—	—	—	—	—	—	—	7	—	50	135	—	—	—	192
Véhicules d'aéroport	—	—	—	—	—	—	—	5	10	—	—	—	—	—	10	25
Motoneiges	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	86	86
Véhicules animés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	40	40
Bulldozers de déminage	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Camions-atelier	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	4
Bulldozers	—	—	—	—	—	—	—	—	5	21	—	—	—	—	—	26
Excavatrices	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18	—	—	—	—	—	18

Type de véhicule	Cabinet du Représentant spécial du Secrétaire général	Coordonnateur spécial	Division de l'information	Commandant de la Force	Affaires civiles	Administration et gestion	Administration sur le terrain	Services administratifs	Appui intégré	Services techniques	Parc du quartier général	Réserve de la Force	Police civile	Observateurs militaires	Militaires	Total
Chariots élévateurs à prise frontale	—	—	—	—	—	—	—	—	5	10	—	—	—	—	—	15
Niveleuses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13	—	—	—	—	—	13
Rouleaux compresseurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13	—	—	—	—	—	13
Chariots élévateurs à fourche, légers	—	—	—	—	—	—	—	16	24	31	—	8	—	—	2	81
Chariots élévateurs à fourche, lourds	—	—	—	—	—	—	—	—	6	3	—	1	—	—	—	10
Total	25	9	10	22	159	13	116	168	731	785	385	324	324	335	546	3 952

ANNEXE VII

État des opérations aériennes à prévoir du 1er juillet au 31 décembre 1995

	Nombre d'unités	Nombre de mois	Nombre total d'heures de vol par mois	Coût de location mensuel	Coût de location total	Consommation			Coût total de l'assurance par mois	Coût total de l'assurance	Coût total
						(En dollars É.-U.)	(En gallons)	(En dollars É.-U.)			
Hélicoptères											
Hélicoptères de location											
— heures de base											
Beil-206	3	6,0	180	33 500	603 000	6 300	65 772	1 000	18 000	686 772	
Beil-212	3	6,0	195	73 645	1 325 610	20 475	213 759	2 250	40 500	1 579 869	
Mi-26	2	6,0	90	270 000	3 240 000	72 000	751 680	42 000	504 000	4 495 680	
Total partiel	8		465	377 145	5 168 610	98 775	1 031 211	45 250	562 500	6 762 321	
Hélicoptères de location supplémentaires											
Beil-206	3	6,0	90	5 700	102 600	3 150	32 886	—	—	135 486	
Beil-212	3	6,0	75	11 100	199 800	7 875	82 215	—	—	282 015	
Mi-26	2	6,0	90	162 000	1 944 000	72 000	751 680	—	—	2 695 680	
Sea King	4	6,0	120	72 500	1 740 000	22 800	238 032	166	3 984	1 982 016	
Total partiel			255	178 800	2 246 400	83 025	866 781	—	—	3 113 181	
Hélicoptères fournis par les gouvernements											
Beil-412	4	6,0	120	66 000	1 584 000	18 000	187 920	166	3 984	1 775 904	
Lynx	4	6,0	120	63 800	1 531 200	15 000	156 600	166	3 984	1 691 784	
Puma	6	6,0	180	65 300	2 350 800	27 000	281 880	166	5 976	2 638 656	
SA-341	4	6,0	120	21 100	506 400	15 000	156 600	166	3 984	666 984	
Total partiel	22		660	288 700	7 712 400	97 800	1 021 032	830	21 912	8 755 344	
Total	30		1 380	844 645	15 127 410	279 600	2 919 024	46 080	584 412	18 630 846	
Avions											
Avions de location											
— heures de base											
YAK-40	2	6,0	150	49 000	588 000	58 500	610 740	188 600	2 263 200	3 461 940	
AN-26	1	6,0	75	52 000	312 000	24 375	254 475	214 500	1 287 000	1 853 475	
Il-76	2	6,0	150	114 900	1 378 800	420 000	4 384 800	200 000	2 400 000	8 163 600	
Total partiel	5		375	215 900	2 278 800	502 875	5 250 015	603 100	5 950 200	13 479 015	
Avions de location supplémentaires											
YAK-40	2	6,0	30	6 900	82 800	11 700	122 148	0	0	204 948	
AN-26	1	6,0	50	17 000	102 000	16 250	169 650	0	0	271 650	
Il-76	2	6,0	150	78 750	945 000	420 000	4 384 800	0	0	5 329 800	
Total partiel	5		230	102 650	1 129 800	447 950	4 676 598	0	0	5 806 398	
Total			605	318 550	3 408 600	950 825	9 926 613	603 100	5 950 200	19 285 413	

/ . . .

ANNEXE VIII

Contributions volontaires pour la période du 12 janvier 1992 au 31 décembre 1995

(En dollars des États-Unis)

Gouvernement ou organisme	Contribution	Valeur
<u>Contributions en espèces :</u>		
Italie		2 380 952
Liechtenstein		7 081
<u>Contributions reçues en nature :</u>		
a)	<u>12 janvier 1992-31 mars 1993</u>	
Allemagne	Prêt de 395 véhicules et remorques	790 000
	Prêt de 246 groupes électrogènes	a
États-Unis d'Amérique	Donation de 3 400 dollars d'état-major	1 700 000
Italie	Prêt de 15 véhicules blindés de transport de troupes, entièrement équipés	5 593 220
Suède	Donation de 2 berlines	42 388
Suisse	Service d'évacuation sanitaire par avion de Zagreb à Lisbonne, juillet 1992	a
	Donation de 40 camions	273 000
b)	<u>1er avril-30 juin 1993</u>	
Suisse	Donation de 2 véhicules blindés	433 566
	Service d'évacuation sanitaire par avion de Zagreb à Dublin, avril 1993	a
c)	<u>1er juillet 1993-31 mars 1994</u>	
Finlande	Donation de 10 unités d'habitation	57 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Donation de matériel de dégivrage et de remorquage d'aéronefs	90 000
d)	<u>1er avril-30 septembre 1994</u>	
Allemagne	Prêt de 171 véhicules blindés de transport de troupes	3 420 000
	Prêt de 390 véhicules et remorques, 58 véhicules blindés de transport de troupes, 4 ambulances militaires, 26 groupes électrogènes, 2 remorques lourdes, 1 grue automatique et 25 ambulances	a
	Prêt de matériel radio, 2 chariots élévateurs, 1 balayeuse mécanique, 1 fourgonnette	140 526
	Donation de 4 500 uniformes d'hiver	a

/ . . .

Gouvernement ou organisme	Contribution	Valeur
Fédération de Russie	Donation de matériel spécial de secours, de deux camions et de groupes électrogènes diesel	80 000
OTAN	Cartes	^a
Pays-Bas	Donation de 2 camions, 3 camionnettes à plateau tout terrain, 2 véhicules tout terrain, 1 avitailleur, 2 camions de 5 tonnes et 1 ambulance	95 973
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Prêt de 93 véhicules et de matériel	4 297 267
	Donation de 1 camion-citerne, 1 ravitailleur, 2 tracteurs, 3 ponts roulants, 1 pont bascule portatif et voies de roulement	239 553
Suisse	Services d'un inspecteur général et d'un assistant	13 569
e) <u>1er octobre 1994-31 mars 1995</u>		
Allemagne	Donation de 50 camions poids lourds	5 000 000
f) <u>1er juillet-31 décembre 1995</u>		^a
Allemagne	Donation de 100 véhicules blindés de transport de troupes	18 300 000

^a La valeur de cette contribution volontaire n'a pas encore été déterminée.
